

Table des matières

EPIGRAPHE.....	3
REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	5
CHAPITRE I : CONCEPTS THEORIQUES.....	8
1.1 Revue de Littérature.....	8
1.2 L'objet d'étude	9
1.3 Méthodologie de recherche.....	9
Section 1 : Les fondements des systèmes électoraux	11
1.1 Le corps électoral : tentative de définition	11
1.2 Les compétences du corps électoral	12
1.3 Les modalités de vote.....	13
1.3.1 L'approche mathématique	14
1.3.2 L'approche de la science politique	15
Section 2 : Les différents modes de scrutins	16
2.1 Les scrutins majoritaires.....	16
2.2 Les scrutins proportionnels	17
2.3 Les scrutins mixtes.....	17
2.4 Les avantages et inconvénients de chaque mode de scrutins	18
2.5 Qu'est-ce qu'une élection présidentielle ?	19
Section 3 : Le comportement électoral et les motivations de vote.....	20
3.1 Les facteurs internes à l'individu	20
3.2 La volatilité électoral	21
3.3 L'abstention électoral.....	22
3.4 Le désintérêt ou le rejet des questions politiques, ce qui met en péril la démocratie.....	22
3.5 Les réseaux sociaux et la participation électoral.....	23
Conclusion partielle.....	24
CHAPITRE 2 : ETAT DE LA QUESTION	25
Section 1 : La problématique et hypothèses	25
Section 2 : Méthodologie de recherche	26
2.1 Méthode de collecte des données	26
2.2 La recherche documentaire	26
2.3 Les entretiens	27
2.4 Construction du guide d'entretien	29
2.5 La prise de rendez-vous.....	29

CHAPITRE 3 : PRESENTATION DU CONTEXTE CAMEROUNAIS ET DE LA PRESIDENTIELLE DE 2018...	31
Section 1 Histoire du Cameroun	31
3.1.1 Des indépendances à nos jours	32
Section 2 : Déroulement de la présidentielle du 8 octobre 2018 au Cameroun.....	33
3.2.1 Avant la présidentielle.....	34
3.2.2 La campagne présidentielle.....	36
3.2.3 Le jour-j : dimanche 8 octobre 2018	39
3.2.4 L'après élection et la crise post-électorale.....	41
CHAPITRE 4 : EXAMEN DES HYPOTHESES.....	47
CONCLUSION GENERALE.....	52
BIBLIOGRAPHIE	55
ANNEXES.....	58

EPIGRAPHE

« Le plus grand plaisir dans la vie est de réaliser ce que les autres vous pensent incapables de réaliser ».

Walter Bagehot

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce mémoire de fin d'étude.

J'adresse mes sincères remerciements à l'équipe pédagogique et professionnel du Master 60 en Sciences Politiques Orientation Générale et de toute la faculté. Aux nombreux intervenants (Tanguy de Wilde, Lise Frehen, Amine Ait-Chaalal, Philippe De Leener, Vincent Legrand...)

Je remercie particulièrement monsieur Benoît Rihoux, mon promoteur pour son écoute, ses conseils précieux, sa disponibilité. Ses avis m'ont permis de choisir un sujet pertinent et intéressant, d'étoffer ma bibliographie et de choisir une méthodologie adaptée à ma recherche, bien sûr avec la collaboration de son assistance Lise Frehen.

Je tiens aussi à faire un clin d'œil aux responsables de l'école des Sciences Politiques (Jehan Bottin, Claudia Di Marzio, Chantal Herman...)

À toutes ces personnes qui ont consacré de leur temps à me relire quand j'en avais besoin, je leur exprime ma gratitude. À toutes les personnes interviewées qui malgré le climat post-électoral tendu ont néanmoins répondu à mes questions. Je leur témoigne une fois de plus ma gratitude.

Mon entourage, qui m'a largement épaulé durant mes études, camarades de promotion, amis, connaissances, je vous dis merci.

Enfin, je tiens à remercier ma famille qui a toujours été là, particulièrement à ma mère, pour son amour, son attention, ses inquiétudes. À mes frères, sœurs, et à tous, pour leur générosité et leur soutien inconditionnel.

Je vous dédie à tous et à chacun, les réussites actuelles et futures.

INTRODUCTION

Le 17 décembre 2010, Mohamed Bouazizi, un vendeur ambulant s'immole à Sidi Bouzid pour protester contre la saisie de sa marchandise par la police. De son acte, va naître une vague de contestation qui va rapidement s'étendre dans la ville de Tunis ainsi qu'au Magreb, Moyen-Orient etc, les raisons de cette révolte sont nombreuses. Les populations protestent contre la pauvreté, le chômage, la tyrannie ainsi que la corruption des gouvernements autoritaires qui sont au pouvoir depuis des décennies. En Tunisie, la révolte ira jusqu'à la destitution du président Ben Ali en janvier 2011, de Moubarack en Egypte etc. En Afrique noire, le cas le plus spectaculaire fut la chute de Blaise Compaoré Président depuis 1987. Comme le souligne le Magazine Jeune Afrique (du 18 novembre 2014), il n'a suffi que de trois jours pour que Compaoré soit poussé dehors par le peuple. C'est dans cette vague de contestations sur le continent et bien au-delà que l'on a senti un frémissement du côté camerounais.

Comme en France en 2017, aux Etats-Unis et dans plusieurs pays dans le monde, les Camerounais sont passés aux urnes le 7 octobre 2018 pour choisir celui qui devait au cours des sept années à venir, présider la destinée de cette nation d'Afrique centrale avec ses 30 millions d'habitants. Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, l'engouement observé au cours de ce scrutin témoignait d'une réelle volonté de changement peut-être comme en Tunisie, en Egypte, au Burkina mais tout au moins on observait du sang neuf. Il faut rappeler que Paul Biya, président du Cameroun depuis 1982, a régulièrement été réélu avec des scores à la soviétique. À 88 ans, il était en lice pour briquer un nouveau mandat de sept ans.

Au regard des chiffres publiés par l'organe en charge des élections, des avis des observateurs internationaux tels l'Union Africaine, les Etats-Unis, la société civile, il apparait que quelque chose a bougé. Cette observation nous emmène à chercher les facteurs qui peuvent mieux expliquer ce phénomène d'où la question de recherche suivante : « *Quels sont les facteurs pouvant expliquer la plus forte adhésion populaire des camerounais au cours de l'élection présidentielle de 2018 par rapport à celle de 2011 ?* »

Notre travail s'articulera autour de plusieurs axes. *Le premier* sera consacré aux concepts théoriques, notamment des concepts de base tels que les systèmes (présidentiels, électoraux), l'adhésion populaire, le comportement électoral. Nous ferons une brève présentation l'environnement sociopolitique du Cameroun. *Le deuxième* axe fera état de la

question choisie pour orienter ce travail, la problématique et l'objet d'étude. *En troisième* point, il sera question de présenter la méthodologie retenue pour rendre la recherche opérationnelle : c'est-à-dire, déterminer le cadre qui débouchera sur les données à traiter. *Le quatrième* axe sera réservé à l'analyse des données recueillies. *Le cinquième* et dernier axe sera consacré à l'interprétation des résultats de l'analyse et c'est à ce niveau qu'on va pouvoir dégager les raisons réelles de l'adhésion populaire des camerounais au cours de l'élection présidentielle de 2018. On fera une brève comparaison avec la présidentielle de 2011 en affirmant ou en infirmant les hypothèses présentées en amont et voir ce qui vraiment bougé comme le disent et le pensent plusieurs observateurs.

Dans le chapitre premier qui va suivre, nous allons aborder la revue de littérature, l'objet d'étude, la méthodologie. Ce chapitre sera consacré en grande partie sur l'ancrage théorique notamment sur le comportement électoral et les différents modes de scrutins avec l'appui de quelques auteurs qui s'y sont intéressés.

CHAPITRE I : CONCEPTS THEORIQUES

« Cela semble toujours impossible jusqu'à ce qu'on le fasse »¹

Nelson Mandela

1.1 Revue de Littérature

Il existe une pléthore d'ouvrages spécialisés traitant des systèmes électoraux, du genre présidentiel, de la politique africaine et j'en passe. Avec l'avènement de l'informatique et d'internet en général, il y'a une facilité d'accès à un grand nombre d'ouvrages. On se trouve donc devant une source intarissable d'informations intéressantes et pertinentes. Ainsi, nous avons choisi d'orienter notre recherche documentaire sur un thème précis, laquelle s'est poursuivie par une collecte d'ouvrages.

L'objet de cette recherche était de trouver des documents liés aux élections présidentielles d'une part, du comportement électoral et aux systèmes électoraux d'autre part. Cette recherche devait également donner des pistes de réponses sur certaines questions, en occurrence sur les motivations qui peuvent suscitées une adhésion populaire autour d'un scrutin. Mieux, de comprendre l'évolution du comportement des électeurs. Le cas empirique français va nous servir d'exemple en raison des rapports historiques, institutionnels qui lient le Cameroun et la France mais aussi du fait que les institutions camerounaises sont calquées sur le modèle français.

En guise de départ, nous avons choisi deux thèmes de recherche documentaire : les notions d'élections présidentielles et les systèmes électoraux. Nous avons fait une recherche par mot-clé, sur internet et bibliothèque sous l'onglet consacré à la collection numérique. De façon générale, nous avons pour l'instant retenu les documents dont la finalité était de définir, expliquer, évaluer, clarifier les dissonances qui existent dans ces notions. Nous allons passer en revue les approches de certains auteurs qui, de façon partielle ou totale, ont abordé la

¹ Nelson Mandela après être sorti des geôles de l'apartheid de 1964 à 1990 prononça cette phrase.

problématique qui nous préoccupe, les analyses qu'ils ont faites et les conclusions auxquelles ils sont parvenus.

1.2 L'objet d'étude

L'objet d'étude est une étape de problématisation qui est à la fois, d'approfondir et de réduire le travail qui devra être réalisé pour répondre à un problème. Le questionnement implique une prise en compte de la complexité. En réalité, tout fait ou phénomène social est composé et résulte d'un ensemble de facteurs divers variables (psychologiques, sociologiques, organisationnels, institutionnels, politiques, culturels...). Si l'on ne peut tous les intégrer, il s'agit d'envisager les plus pertinents et à ce titre, délimiter l'objet et l'ampleur du travail. Afin de circonscrire notre travail, nous avons choisi une élection présidentielle dont il s'agit d'un facteur politique mais analysant une adhésion populaire (électeurs, population...), on intégrera un autre facteur sociologique ou même psychosocial. L'objet de recherche a pour objectif d'explorer les différents éléments possibles pour traiter la question posée, de délimiter en faisant une sélection en fonction des enjeux et attentes, le contexte, ce qui est déjà dit ou fait sur le sujet. Pour notre question, nous avons décidé de travailler sur les facteurs explicatifs de l'adhésion populaire de la présidentielle de 2018 comparée à celle de 2011. Le sujet est bien délimité dans le temps et dans l'espace.

1.3 Méthodologie de recherche

Le choix de la méthode de collecte des données sera qualitative comme vous le verrez plus bas parce qu'il s'agit d'analyser un phénomène observé surtout peu connu. Nous savons que cette méthode ne confère pas des résultats statistiquement représentatifs. Il est tout de même important de signaler qu'au regard de la question liée à l'élection présidentielle au Cameroun où nous tentons de comprendre l'engouement et l'intérêt des camerounais à s'être mobiliser pour la première fois de son histoire, semblait difficile de trouver des ouvrages types. D'abord parce qu'il s'agit d'une actualité récente et donc pas véritablement de matériaux disponibles pour l'heure. Ensuite parce qu'en s'inscrivant dans la logique de partir du général au particulier, nous avons dans un premier temps abordé quelques auteurs qui traitent des questions électorales de façon générale (systèmes électoraux, modes de scrutin, le comportement électoral) avant de s'appesantir sur la présidentielle au Cameroun en particulier. Toute la partie théorie s'appuie sur le système français du fait de sa proximité historique, institutionnel et politique avec le Cameroun. Jusqu'en fin 2018, aucun ouvrage ou d'article scientifique ne traitait directement de

cette problématique. Après la présidentielle, suite à la crise post-électorale, la crise sociale dans la partie anglophone du pays, plusieurs auteurs nationaux ont successivement publié des ouvrages qui allaient dans le sens de notre travail. Plusieurs articles scientifiques nous aussi aidé ainsi que les coupures de presse, les sites d'informations, la presse internationale etc.

Même si nous avons pu trouver dans notre recherche des auteurs et articles scientifiques pertinents sur la question qui nous préoccupe, la méthode qualitative choisie ne pourra pas dans sa totalité garantir une conclusion statistiquement représentative avec une marge d'erreur faible. De plus, les résultats que nous obtiendrons pourraient être significatifs et ouvrir des pistes de réflexion à l'avenir. Alors que nous nous apprêtions à enrichir notre recherche à travers des matériaux et des témoignages tirés du terrain à travers un voyage initialement prévu en décembre 2019 puis reporté pour des raisons professionnelles le 25 juin 2020 au Cameroun. Le monde a été frappé de plein fouet par une grave crise sanitaire sans précédent, le Corona Virus qui à empêcher ce voyage de recherche de se réaliser. Cette situation a influencé significativement l'élan de la recherche amorcée sur ce sujet. Pendant plus de trois mois de confinement, internet restait le seul moyen de nous procurer des informations, le ressenti et les témoignages des hommes et femmes (hommes de médias, société civile, hommes politiques, citoyens ordinaires) qui auraient enrichi notre travail d'autant plus qu'il s'agit d'observer un phénomène. La plus part des personnes préalablement contactés, avec des rendez-vous bouclés n'avaient plus le même engouement de me répondre à travers les réseaux sociaux.

Section 1 : Les fondements des systèmes électoraux

Les systèmes électoraux également appelés modes de scrutin ou régimes électoraux désignent les modalités selon lesquelles, l'exercice du suffrage et le calcul des résultats électoraux sont aménagés, Jean-Claude Zarka (*les systèmes électoraux, ellipses, Paris, 1996, pp.3-5*). En France, depuis la troisième république, la tradition républicaine laisse au législateur, la détermination du système électoral pour les élections législatives. En Belgique, la loi électorale n'a pas souvent été jugée digne d'être incorporée dans le texte constitutionnel, l'histoire politique française montre clairement que cette caractéristique essentielle du mode de scrutin a conduit à des abus.

Le corps électoral est constitué par l'ensemble des personnes ayant juridiquement le droit de voter, il est l'agent de l'exercice par excellence de la souveraineté nationale pour reprendre la formule de Georges Burdeau (*Droit constitutionnel et institutions politiques, LGDJ, 1984, p.475*). Sous la cinquième république, le corps électoral apparaît comme acteur ou un pouvoir politique essentiel, aux côtés du législatif et de l'exécutif. L'accroissement sensible du corps électoral depuis 1958 s'explique à la fois par l'augmentation de la population française et par l'abaissement de la majorité électorale décidé au début du mandat du président Giscard d'Estaing.

Nous commencerons par définir la notion de corps électoral, ses compétences et les diverses modalités du vote.

1.1 Le corps électoral : tentative de définition

La constitution française de 1958, qui a instauré la cinquième république, a érigé le corps électoral comme l'un des pouvoirs publics, sa composition est déterminée par la loi fondamentale. L'alinéa 4 de l'article 3 de cette constitution souligne que : « *sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs, des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politique* ». Ainsi, la qualité d'électeur se trouve être subordonnée à un certain nombre de condition dont les modalités doivent être déterminées par le législateur. Ces conditions sont au nombre de trois et apparaissent comme étant cumulatives. L'ensemble des français qui répondent à ces trois critères vont constituer le corps électoral potentiel. Mais l'aptitude à être électeur c'est-à-dire l'aptitude à participer à la désignation des gouvernants, ne confère pas à elle seule le droit de vote. Celui-ci nécessite obligatoirement une démarche volontaire d'inscription sur une liste électorale qui est la matérialisé par la remise

d'une carte d'électeur, elle ne donne pas lieu à une sanction en cas de manquement. En revanche, l'inscription sur plusieurs listes électorales est sanctionnée. Les trois critères sus cités sont entre autres :

- **La condition de nationalité** : Pour être électeur, il faut être de nationalité française depuis la loi du 8 décembre 1983, il n'y'a aucun délai entre l'acquisition de la nationalité et la reconnaissance de la qualité d'électeur. Pour Emile Bruylant (*les élections dans tous les Etats : Bilan, enjeux et perspectives du droit électoral, Bruxelles, 2001, pp.22-100*), la possession de la nationalité est suffisante pour assurer son devoir de citoyen aussi dans le pays de résidence qu'à l'étranger. Cette disposition est garantie par l'article 25 du pacte relatif aux droits civils et politiques dispose que : « *tout citoyen a le droit de voter et d'être élu, au cours d'élections périodiques, honnêtes, au suffrage universel et égal, et au scrutin secret, assurant l'expression libre de la volonté des électeurs* ».
- **Condition d'âge** : Considérée par beaucoup comme l'une des dernières conquêtes du suffrage universel, l'abaissement de l'âge requis pour être titulaire du droit de vote est une réforme qui a été proposée lors de la campagne électorale pour la présidentielle de 1974 qui fixait la majorité électorale à dix-huit ans et non plus à vingt-et-un an. L'abaissement de la majorité politique est également réputé favoriser l'émergence d'un vote moins conservateur, les jeunes étant généralement jugés plus progressistes que leurs aînés.
- **Les conditions de dignité** : La qualité d'électeur ne peut être reconnue qu'aux personnes jouissant de leurs droits civils et politiques. Il convient d'apporter une distinction entre les majeurs en tutelle et l'incapacité se rattachant à une notion d'indignité qui vise les personnes dont le comportement passé suggère qu'elles ne sont pas dignes de jouir de droits politiques (les condamnés pour crimes, les délits comme l'escroquerie, le vol l'abus de confiance, faux témoignage...). Idée soutenue dans cet article intitulé : *L'élection présidentielle française d'avril-mai 2017 dans la presse quotidienne belge francophone*. Analyse comparative des éditoriaux et du contenu iconographique de cinq journaux (Le soir, La Libre, L'avenir, L'Echo, La DH).

1.2 Les compétences du corps électoral

Le texte constitutionnel de 1958 confère des compétences au corps électoral, celles-ci sont affirmées par les dispositions constitutionnelles qui traitent les consultations référendaires, lesquelles se déroulent au scrutin majoritaire à un tour. Il est compétent à l'article 6 qui réglemente l'élection du Président de la République, de même que pour les députés et des conseils des collectivités territoriales. Il faut aussi lui ajouter la vocation à désigner les représentants du parlement européen. Pour Jean-Luc Parodi (*La double consultation de mars 1992. A la recherche d'un modèle, in Le vote éclaté, Département d'Etude politique du Figaro et Presse de la FNSP, 1992, p.279*), la France est le seul pays démocratique à se caractériser par une sorte d'accordéon électoral qui s'ouvre et se referme selon les élections. Effectivement, les élections présidentielles comme les législatives et cantonales se font au scrutin majoritaire uninominal à deux tours.

1.3 Les modalités de vote

Elles concernent le vote obligatoire, le vote secret et le vote plural.

- **Le vote obligatoire** : Dans certains pays, le vote est obligatoire, les Etats actuels qui sanctionnent le non-exercice du droit de vote sont le Venezuela, la Grèce, l'Australie et la Belgique. En France c'est facultatif toutefois, les membres du collège électoral élisant les sénateurs ont obligation de voter. Le vote obligatoire que l'on présente traditionnellement comme étant une conséquence du principe de l'électorat-fonction et la fameuse théorie de la souveraineté nationale est pensé également comme un moyen d'enrayer l'abstentionnisme électoral qui mine la démocratie. Force est d'ailleurs de constater que le vote obligatoire s'est révélé être un remède efficace à l'abstention dans les Etats qui le pratiquent.
- **Le vote secret** : le caractère secret du vote est affirmé par la constitution de 1958 qui stipule dans son article 3 alinéa 3 que « le suffrage est toujours universel, égal et secret ». Le code électoral reprend lui aussi ce principe puisqu'il dispose dans son article 59 : « le scrutin est secret ». L'obligation de passer dans l'isoloir, présent dans chaque bureau de vote, la mise du bulletin dans une enveloppe, permettent de garantir le respect de cette règle constitutionnel qui est celle du secret du vote.
- **Le vote plural** : Il confère à certains citoyens plusieurs voix. Le vote familial, qui attribue au chef de famille un nombre de voix proportionnel à la taille de la famille, a été utilisé en Belgique, Espagne, Portugal. En vue d'inciter à la natalité, Michel Debré en 1978 avait

suggéré l'institution d'un vote familial. Ce vote méconnaît le caractère égal du suffrage garanti par la constitution.

D'autres auteurs ont travaillé sur le système électoral, c'est le cas de Bernard Owen (*Le système électoral et son effet sur la représentation parlementaire des partis : le cas européen, LGDJ, Paris, 2002, pp.2-26*), il dit à propos que la recherche sur l'élection et la représentation a suivi deux voies distinctes. La première approche appelée mathématique faisant appel aux théories des choix collectif et l'approche de la science politique traitant de la représentation politique.

1.3.1 L'approche mathématique

Parmi les auteurs de la théorie du choix collectif, nous pouvons citer Borda, Condorcet, Arrow. Le plus ancien des modèles à réfléchir mathématiquement aux élections est Jean-Claude Borda, mathématicien, géographe qui présenta un mémoire devant l'Académie royale des sciences « Mémoire sur les élections au scrutin ». Il critique les élections à pluralité des suffrages (majorité relative) dès qu'il y'a deux candidats en présence. En effet, au-delà de deux, obtenir une majorité absolue est une possibilité mais non une certitude. L'auteur propose un classement préférentiel qu'effectuerait l'électeur, concernant chacun des candidats en présence avec transfert des suffrages, jusqu'à l'obtention de la majorité absolue par un des candidats. Borda applique une série de coefficients pour relativiser l'importance des suffrages selon leur rang de préférence.

Condorcet lui, publie en 1785 « *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des suffrages* », il y présente une méthode où les différents candidats sont divisés en groupes de deux, l'électeur ayant à se prononcer pour chacun des binômes. Le candidat élu est celui qui remporte le plus grand nombre. Cette méthode présente l'inconvénient à savoir la situation suivante :

- A obtient plus de suffrages que B
- B obtient plus de suffrages que C
- C obtient plus de suffrages que A

Gilles Gaston Granger (*La mathématique sociale du Marquis de Condorcet, 1956*) indique les efforts de Condorcet pour tenir compte, autant que possible de la marge aléatoire du scrutin provenant des luttes, des coalitions, des marchandages. Dans le même ordre d'idée, Kenneth J. Arrow (*Choix collectif et préférence individuelle, Calman-Lévy, 1974*) fait le point sur les

difficultés que rencontrent les études mathématiques et des références aux travaux des philosophes et des sociologues.

1.3.2 L'approche de la science politique

Les auteurs s'interrogent sur les effets des différents modes de scrutin avant l'introduction conséquente de la représentation proportionnelle, deux démarches vont se confronter à savoir :

- ✓ La première démarche rend directement responsable, bien qu'à différents degrés, le mode de scrutin sur les systèmes des partis. Cette démarche présente le mode de scrutin en tant qu'élément actif. Le mode de scrutin agit de façon mathématique quant au transfert des suffrages en sièges mais modifie la perception par l'électeur de l'enjeu politique.
- ✓ La deuxième démarche évolue selon qu'il s'agit de l'époque « spéculative » ou celle de la mise à l'épreuve. Lors de la première époque, la valeur du mode de scrutin s'inscrit essentiellement dans l'esprit de l'équité en niant ou en se souciant très peu de l'effet possible d'une modification sur le système des partis. Cette deuxième démarche continue de considérer le système électoral comme un élément passif quant à l'attitude de l'électeur.

Section 2 : Les différents modes de scrutins

Plusieurs auteurs notamment Jean-Claude Zarka (*Ellipses 1996*) et Emile Bruylant (*Bruylant 2001*) ont chacun dans leurs ouvrages expliqués que depuis une dizaine d'années, reviennent de manière récurrente, au terme de chacun scrutin, des commentaires critiques du système électoral. En utilisant les termes de François Mitterrand qui disait « Il n'y a pas de bonne loi électorale », les auteurs ont présenté les quatre modes de scrutin qui existent à savoir :

2.1 Les scrutins majoritaires

On divise traditionnellement les systèmes électoraux en deux grands types : d'une part, le scrutin majoritaire, selon lequel seul est élu le candidat ou la liste qui a obtenu le plus grand nombre de voix, peu importe le résultat de ses concurrents ; d'autres part, la représentation proportionnelle, où le nombre de candidats élus est proportionnel au nombre de voix que leurs listes respectives ont recueillies. Ce mode de scrutin est le plus ancien de tous les systèmes électoraux pour désigner les élus, il s'agit d'attribuer un (scrutin uninominal) ou plusieurs sièges (scrutin plurinominal) à celui ou ceux qui ont obtenu le plus voix. Le scrutin majoritaire est jugé inéquitable dans la mesure où, il ne favorise pas la représentation parlementaire des petits partis. Il pousse souvent des frustrations chez les électeurs qui ne se reconnaissent pas dans leurs gouvernants. Il existe :

- Le scrutin uninominal à un tour exemple de (Grande-Bretagne) et dans la plupart des pays africains. Celui qui obtient le plus de voix emporte le siège, cela à l'avantage de la simplicité. Sur le plan global, il en résulte souvent pour le parti arrivé en deuxième position une sous-représentativité par rapport à son total de voix. Quant aux autres partis, ils n'obtiennent presque aucun élu. Par ailleurs l'ancrage géographique des partis influence beaucoup le résultat final dans la mesure où un petit parti très bien implanté localement peut être représenté, mais aussi parce que le parti ayant obtenu le plus de voix sur le plan national peut se voir privé de victoire, car ses suffrages sont trop dispersés.
- Dans le scrutin uninominal à deux tours (exemple de la France, Côte d'Ivoire...) la réussite au premier tour est conditionnée par l'obtention d'une majorité absolue des voix, avec parfois l'obligation de réunir un nombre minimal d'électeurs inscrit. Faute

d'avoir atteint ce seuil, un second tour est organisé. Son accès est réglementé et il met aux prises deux candidats mieux placés au premier tour (scrutin présidentiel français) ; les candidats ayant recueilli un nombre un minimum de voix ou certains pourcentages des inscrits (législatif français).

Les scrutins de liste, à un ou deux tours, attribuent à la liste arrivée en tête tous les sièges, c'est le cas de la désignation des grands électeurs pour les présidentielles américaine, l'amplification de la victoire est alors plus forte, même si des injustices peuvent exister c'est-à-dire majorité de sièges, minorité des voix.

2.2 Les scrutins proportionnels

La représentation proportionnelle a été préconisée par Nicolas Saripoulos dans son ouvrage (La démocratie et l'élection proportionnelle 1899), il reste très dominant en Europe mais simple dans son principe, les sièges sont attribués selon le nombre de voix, mais complexe dans sa mise en œuvre. Il est développé avec le rôle des partis politiques. Il s'agit moins de voter pour un homme que pour un parti politique ou programme. Il obéit à un principe qui est l'équité de la représentation. Selon H.Kelson, l'idée proportionnaliste s'insère dans l'idéologie de la démocratie. Pendant longtemps, il a été d'abord considéré comme une méthode de conversation sociale dans des pays où l'on souhaitait préserver un équilibre, où l'unité nationale nécessitait la représentation politique des minorités. Les scrutins proportionnels impliquent un scrutin de liste et à un tour avec plusieurs mécanismes de répartition des sièges : Le premier, le plus répandu est obtenu en divisant le nombre de suffrages exprimés par le nombre de sièges à pourvoir dans chaque circonscription. Aussi, le quotient national est calculé en divisant l'ensemble des suffrages exprimés par le nombre total de sièges à attribuer. Néanmoins, quel que soit le procédé utilisé, il y'a toujours des restes qu'il faudra répartir. Il existe aussi le proportionnel intégral conforme à la représentation proportionnelle qui consiste à attribuer à chaque formation politique autant de sièges supplémentaires.

2.3 Les scrutins mixtes

Les systèmes mixtes cherchent à concilier l'équité et la gouvernabilité, même dans les faits, ces principes sont parfois inconciliables. Selon ces auteurs, les scrutins mixtes ne sont jamais réellement médians, il plane toujours en effet une logique dominante. En France par exemple, la loi électorale municipale de 1982 instaure pour les communes de plus de 3500 habitants, un

système majoritaire mais qui sera corrigé avec un mécanisme proportionnel. La liste qui obtient le plus de voix se voit attribuer la moitié des sièges. Ce cas s'applique aussi aux élections régionales mais là, la prime majoritaire attribuée à la liste arrivée en tête est égale au quart des sièges. En réalité, ce mode scrutin est la combinaison d'un scrutin majoritaire uninominal ou plurinominal dans les circonscriptions ayant le plus faible nombre de sièges et un mode de scrutin proportionnel dans les circonscriptions ayant un nombre de sièges plus élevés à pouvoir. Lors des élections législatives Irlandaises de 1931, le parti du progrès(agrariens) avait obtenu 21 sièges sur 36 avec 35.59% des suffrages exprimés, pourtant le parti de l'indépendance (conservateurs) se retrouvait marginalisé avec 12 sièges alors qu'il avait obtenu 43.8% des suffrages. Trouvé injuste, le mode de scrutin sera abandonné au profit du scrutin proportionnel plurinominal. Mais il reste d'actualité en France pour les élections sénatoriales.

2.4 Les avantages et inconvénients de chaque mode de scrutins

P. Martin dans (*Les systèmes électoraux et les modes de scrutin, Montchrestien, 3^{ème} édition, 2006*) dresse une liste plus ou moins exhaustive des avantages et inconvénients des modes de scrutins. Selon lui, les scrutins uninominal et plurinominal fournissent aux électeurs un choix clairement défini entre deux principaux partis, ils produisent des gouvernements dirigés par un seul parti, il produit une véritable opposition à l'assemblée législative, ils excluent la représentation des partis extrémistes, favorisent un lien entre les électeurs et leurs représentants, les électeurs décident eux-mêmes s'ils votent pour une partie ou la totalité des sièges en jeu. Comme inconvénients, ces modes de scrutins excluent les petits partis, excluent les minorités, excluent les femmes à l'assemblée législative, accentuent le phénomène de « Fiefs régionaux », produisent un grand nombre de votes gaspillés, ne favorisent pas le changement au sein de l'opinion publique. Le scrutin proportionnel quant à lui assure une concordance fidèle entre les votes et les sièges obtenus, encourage la formation des partis politique ou de groupes de candidats, facilite l'accès des partis minoritaires à la représentation, encourage des partis à faire campagne au-delà des circonscriptions, mène à une continuité et à une stabilité plus grande sur le plan politique. Comme inconvénients, nous pouvons citer la fragmentation du système de partis qui peut être déstabilisante, donne accès aux partis extrémistes, difficultés aux électeurs de comprendre certaines règles. Le scrutin mixte conserve quasiment les mêmes avantages que le scrutin proportionnel par le lien qu'il assure entre les représentants élus et les circonscriptions.

Notre travail porte sur l'élection présidentielle, il est important que parlons brièvement du concept dans le point suivant.

2.5 Qu'est-ce qu'une élection présidentielle ?

Comme dans la plupart des républiques, une élection présidentielle est organisée à périodicité définie, elle consiste à désigner le président de la république dont la durée du mandat varie d'un pays à l'autre. Il existe deux modes de scrutins principaux selon Berger-Levrault (*Le code électoral, 17^{ème} édition, Groupe Berger-Levrault, 2007, Paris, pp.97-101.*) :

- **L'élection indirecte** qui est de mise dans la plupart des démocraties parlementaires, soit par le parlement, soit par un système de grands électeurs, comme les élections présidentielles aux Etats-Unis, où ce sont des délégués désignés par le suffrage universel direct qui élisent le président. Il est à noter que ces délégués ont un poids proportionnel à leur représentation. Le candidat arrivé en tête y remporte l'ensemble des grands électeurs, ce qui explique qu'un candidat peut être élu avec une majorité de voix
- **Le suffrage universel direct**, où chaque citoyen dispose du droit de vote et est également électeur présidentiel.

Pour reprendre les termes de Jean Jacques Rousseau (*Contrat et histoire : La transformation du contrat social, [https://journals.opedition.org/rgi/583]*), le président est le point de convergence, la synthèse et l'incarnation des volontés individuelles, autrement dit, il est la volonté générale au moment de l'élection. Le président est donc le représentant que le corps citoyen se choisit pour l'incarner à la fois dans le pays, mais aussi à l'étranger. Chez l'autre philosophe historique comme Hegel, l'élection présidentielle serait un point historique, par lequel l'esprit se réaliserait : « le président choisit serait donc un moment de l'histoire sensé réaliser la raison ».

Au Cameroun, l'élection du président de la république est calquée sur l'ancien système français. C'est ainsi que le président est élu pour un mandat de sept ans renouvelable autant de fois que la constitution est changée. C'est un suffrage universel direct, depuis son indépendance en 1960, date de la première élection présidentielle, plus de dizaine élections se sont organisées. Trois sous le règne d'Amadou Ahidjo, premier président et cinq pour Paul Biya dont les scores ont toujours été supérieur à 80 ou 99%.

Section 3 : Le comportement électoral et les motivations de vote

Gérard Grunberg dans (« *Explication de vote* » parut en 1989, pp.418-446), évoque à propos du comportement électoral, qu'elle souffre d'une instabilité. Au cours des années soixante-dix, les spécialistes de sociologie électorale, aux Etats-Unis et dans d'autres grands pays, ont été confronté à un phénomène nouveau par son ampleur et ses conséquences éventuelles. Selon l'auteur, les mouvements de l'électorat se caractérisent par une volatilité et une imprévisibilité croissante. Cette évolution semblait pouvoir mettre en cause, à terme, la survie même de ces systèmes politiques. Ces spécialistes cherchèrent la cause de ces changements dans l'évolution des opinions des électeurs et surtout dans les modifications profondes survenues dans le rapport des électeurs au système et aux partis politiques.

Pour plusieurs auteurs, de nombreux facteurs expliquent le comportement électoral et l'influence que cela peut avoir sur le choix des élus :

3.1 Les facteurs internes à l'individu

L'influence de l'environnement social de l'individu est très nette chez une majorité d'électeurs. Le milieu social ou la catégorie socioprofessionnelle prédétermine en quelque sorte leur choix électoral en fonction des valeurs que l'électeur va partager avec un parti ou un candidat. Par ailleurs, certains votes peuvent être plus pragmatiques et déterminés par les électeurs en fonction de l'enjeu qu'ils présentent. Par exemple, lors du second tour en France en 2002, les électeurs ont voté à plus de 80% pour Jacques Chirac, pour une large partie, c'était pour ne pas voir Jean-Marie le Pen arriver au pouvoir plutôt que l'adhésion aux idées de Jacques Chirac. Les variables lourdes du comportement électoral varient selon la religion, le background académique, la classe sociale, le patrimoine, les revenus, la profession, la probabilité est plus ou moins forte de vote à gauche, à droite ou de s'abstenir. Antoine Socpa dans Cahiers d'Etudes Africaines a publié un article scientifique intitulé « *Les dons dans le jeu électoral au Cameroun* » selon lui, les campagnes électorales en Afrique Subsaharienne se caractérisent par l'abondance des discours captivants et des promesses, le tiraillement des électeurs entre les partis de l'opposition et celui au pouvoir, l'on passe d'un lieu de débats des idées à une sorte d'ambiance de réfectoire. L'auteur d'entrée de propos dit que la manière dont les campagnes électorales se déroulent au Cameroun est assez particulière. Il dégage quelques consignes de vote selon ses études de terrain au cours des élections municipales de 1996 et la présidentielle de 1997.

- **Consigne 1** : Mangez, buvez et votez pour notre parti /notre candidat
- **Consigne 2** : Donnez-nous à manger si vous voulez que nous votions pour votre parti ! ventre affamé n'a point d'oreilles !
- **Consignes3** : prenez, mangez et buvez, car ceci est votre argent ! mais ne votez pas pour eux ! Ne votez pas pour celui qui nourrit sa poule le jour du marché².

La pauvreté ambiante des pays d'Afrique noire est l'instrument de manipulation que les candidats utilisent pour se faire élire. Lorsqu'on regarde l'engouement autour de la présidentielle de 2018, est-ce à dire que le peuple s'est réveillé ? Sont-ils toujours influencés par la nourriture et l'alcool ou ont-ils compris les signaux envoyés par le Maghreb ?

Ces consignes et contre consignes de vote sont le reflet des rapports essentiellement clientélistes entre l'électorat et les partis politiques beaucoup plus par le parti au pouvoir qui détient le budget de l'Etat et s'en sert pour donner à manger et à boire en échange d'une voix. L'auteur définit le mot « *don* » dans son sens étymologique, qui signifie offrir à quelqu'un en signe d'amitié, de sympathie, ou pour l'assister lorsque celle-ci est dans le besoin. Dans la société traditionnelle africaine, le don est un mécanisme fondamental de régulation des liens sociaux ordinaires et de ceux relatifs à la parenté (Nicolas 1986 ; Mauss 1950). En tant que forme d'échange, le don suppose aussi un « *contre-don* », qui est un don retour (renvoi d'ascenseur) en vue de renforcer l'amitié. Par rapport à cet essai de définition, l'auteur explique ce qu'on entend par « don électoral ». Le phénomène de don électoral peut se comprendre aisément à partir de l'adage « *politics na njangui* »³ cela veut dire que le jeu politique au Cameroun est un échange, mieux, un troc entre la population et un parti politique. « *À soutien politique égal, récompense égale* » telle semble être l'idée principale de la notion de « njangui politique ».

La Two-step flow theory ou théorie de la communication à double étage de Lazarsfeld nous enseigne que l'individu accorde sa confiance à un leader d'opinion qui fait partie de son groupe et est jugé apte à recevoir les messages médias et à démêler le vrai du faux. L'influence de ces leaders d'opinions peut se justifier par leur crédibilité, mais aussi du lien affectif ou bienveillant qui donne du poids à son idée.

3.2 La volatilité électoral

² Toutes ces consignes signifient en réalité que l'électeur est plus influencé par la nourriture et l'alcool pour choisir son candidat plutôt qu'aux idées que ceux-ci défendent.

³ Expression en langue pidgin (langue qui consiste en un mélange de l'anglais, du français et parfois d'autres locales)

C'est le fait que les électeurs changent de choix entre deux élections. Pour ce qui est de l'électeur rationnel, les politologues s'inspirant des économistes néoclassiques, le vote des citoyens n'est pas déterminé par leur position sociale ou leur identification partisane mais par les enjeux du vote. L'électeur est comparé à un consommateur cherchant à maximiser son utilité et qui est capable de comparer les coûts et avantages des différents programmes en fonction des enjeux de chaque élection. Le choix électoral déterminé par les prises de positions qu'on les électeurs sur les enjeux précis, le vote ici se fait en fonction de leur opinion sur une problématique connue ou de l'interprétation des performances d'un gouvernement. Ainsi, selon l'enjeu du scrutin, l'électeur peut modifier son choix, selon qu'ils se sentent plus proches (les questions qui touchent à leur quotidien...). Ce vote sur enjeu serait dû à l'élévation du niveau d'éducation de la population. Les médias, et en particulier les sondages qu'ils diffusent, exercent aussi une influence sur le choix des électeurs. Cette partie sur la volatilité nous permettra justement de comprendre ce qui s'est passé entre les deux échéances électorales de 2011 et de 2018.

3.3 L'abstention électorale

Selon le Figaro.fr (étudiant), l'abstention électorale correspond au fait que certaines personnes ne votent pas alors qu'elles sont en droit et en capacité de le faire. Elle se mesure donc par le taux d'abstention c'est-à-dire, la proportion d'individus inscrits qui ne participent pas au scrutin. À contrario, le taux de participation, mesure la proportion des individus inscrits qui sont allés voter (même s'ils votent blanc ou nul). Pour les auteurs de l'article, ce phénomène ne cesse d'augmenter depuis des années et ce, pour diverses raisons :

3.4 Le désintérêt ou le rejet des questions politiques, ce qui met en péril la démocratie.

Dans les sociétés démocratiques, tous les citoyens ont un droit de vote mais il existe un sens caché dans la mesure où il y a un accès inégal à la compréhension de la chose publique, ce qui pousse certains à s'autoexclure de la participation politique car ils s'estiment incompetents. Les abstentionnistes qui dans le jeu s'intéressent à la politique, sont davantage diplômés, mais ils ont une attitude protestataire vis-à-vis de l'offre politique. C'est pour cette raison que la sociologie électorale montre une certaine diversité dans ses approches, empruntant parfois aux disciplines voisines telles que la psychologie ou l'économie, les multiples théories permettant de rendre compte de la complexité nécessaire pour comprendre le comportement électoral des individus.

3.5 Les réseaux sociaux et la participation électorale

Il s'agit simplement pour un électeur de s'inscrire sur une liste électorale, récupérer sa carte d'électeur, se rendre au bureau de vote et accomplir son devoir civique en votant. Pour la présidentielle de 2018 au Cameroun, sur les 6.667 754 inscrits, seuls 3.590 681 personnes sont allés voter pour un taux de participation de 53.85%. Tahar Ouchiha dans un article scientifique intitulé « *Les réseaux sociaux et la participation politique en Algérie, publié en 2018 volume 35/2* », parle de l'analyse de la campagne de boycottage des législatives de mai 2017 à travers Facebook. L'auteur explique que l'usage des réseaux sociaux depuis une décennie ne cesse de croître et prennent une ampleur, de telle manière que la frontière entre réseaux sociaux et médias sociaux semble de plus en plus floue. Ce que révèle l'auteur de l'article est que le statut de média sociaux a aussi un rôle de mobiliser et d'avoir un rôle social et politique, ils ont pu conquérir très vite une place importante. Comme plusieurs pays du Maghreb, l'Algérie a vécu un épisode particulier et inachevé dans le feuilleton controversé des révoltes lancées à travers les réseaux sociaux « Printemps arabe ». La participation aux échéances électorales est très influencée par la percée des réseaux sociaux. Certaines études concluent que l'exposition aux réseaux sociaux peut avoir un impact non négligeable pour façonner les connaissances, les attitudes et les comportements du grand public en matière politique et électorale.

Conclusion partielle

Dans cette partie qui s'achève, nous nous sommes étendus sur les concepts théoriques en relation avec notre sujet. Nous avons parlé des fondements des systèmes électoraux, des différents modes de scrutins, du comportement électoral et des motivations de vote. Il ressort que les modes de scrutins ne sont jamais neutres, ils correspondent à une conception de la vie politique mais demeurent un élément capital d'une élection et par conséquent doivent être étudiés dans leur contexte. Le comportement des électeurs est souvent influencé dans certains cas par les consignes de vote surtout en Afrique « *ventre affamé n'a point d'oreille* » ou encore le « *djangui politique* ». La partie suivante permettra de mettre en évidence notre problématique, les hypothèses, de l'analyse et de l'interprétation des résultats afin d'infirmes ou non nos hypothèses et de répondre à la question de départ.

CHAPITRE 2 : ETAT DE LA QUESTION

« *Le monde est dangereux à vivre ! Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire* »

Albert Einstein

Section 1 : La problématique et hypothèses

Parvenu à ce niveau, il nous semble évident de formuler notre question de départ. À la suite des lectures effectuées sur le sujet, notre thème était « *Election présidentielle d'octobre 2018 au Cameroun : Analyse comparative du comportement électoral et l'adhésion populaire autour des scrutins de 2011 et 2018* ». Ainsi, notre question de recherche peut se présenter de la manière suivante :

« *Quels sont les facteurs pouvant expliquer la plus forte adhésion populaire des camerounais au cours de l'élection présidentielle de 2018 par rapport à celle de 2011 ?* »

Afin de répondre à cette question, nous allons tenter de formuler des hypothèses sur les prévisions en termes de résultats. Nous verrons grâce à une étude de terrain si nous pouvons les confirmer ou pas.

Robert Tremblay et Yvan Perrier (*Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel, Montréal, Edition de la Chenalière, 2006*) expliquaient qu'à ce stade, il faut formuler des hypothèses en rapport avec la question de recherche. Les réponses présumées découlent de l'enseignement de la littérature et tendent généralement à mettre en rapport deux ou plusieurs phénomènes ne pouvant être quantifiés, car relevant de certaines subjectivités.

Nous avons choisi de formuler quatre hypothèses qui orienteront les analyses effectuées lors de la partie terrain.

Hypothèse 1 : *Le système électoral en vigueur au Cameroun est favorable et permet d'organiser les élections dans la transparence, c'est pour cette raison que la masse s'est mobilisée.*

Hypothèse 2 : *L'émergence des nouveaux leaders politiques est la raison première de l'adhésion populaire observée.*

Hypothèse 3 : *Le développement des médias sociaux au cours des dernières années a permis aux camerounais de contrôler de bout en bout le processus électoral.*

Hypothèse 4 : *Le printemps arabe et les mouvements ayant conduits à la chute de Blaise Compaoré au Burkina en 2014, sont des facteurs d'espoir au changement.*

Section 2 : Méthodologie de recherche

En vue d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, nous allons élaborer une méthodologie de travail : le choix de la méthode de collecte des données, l'élaboration du matériel de recherche, la présentation du corpus et la méthode l'analyse des résultats.

2.1 Méthode de collecte des données

Afin de mener à bien notre travail, nous allons procéder par une analyse qualitative des entretiens dans le but d'extraire les données les plus importantes et pertinentes. Cela n'est possible que par une étude de cas, puisque nous cherchons à décrire un phénomène concret dans un contexte particulier. L'objectif est de faire un état des lieux de l'appropriation des concepts (élection présidentielle, adhésion populaire, motivation...) à la fois par les électeurs mais aussi par les acteurs politiques. Pour y parvenir, nous utiliserons deux méthodes pour récolter les données : une recherche documentaire et la réalisation d'entretien.

2.2 La recherche documentaire

Cette étape est capitale pour construire la réflexion de l'enquêteur avant d'attaquer la recherche proprement dite. La technique la plus répandue est la lecture flottante qui permet de s'informer sur le sujet à travers les ouvrages, mémoires ou sites internet. Il est question de bien s'appropriier le domaine de recherche, de définir les notions et concepts importants, de délimiter son angle de travail. C'est dans cette perspective que S. Sepulchre(Profession UCL en méthodologie de recherche en communication) dit : « ce moment d'ouverture alimente toutes

les étapes : précision sur la question, constitution de la grille, élaboration des outils, codage, interprétation des résultats ».

2.3 Les entretiens

Dès lors que notre problématique est définie, notre question de recherche arrêtée, le choix de la récolte des données se fait en fonction des objectifs de l'étude. Plusieurs options sont possibles pour collecter les données primaires d'une étude :

- Soit qualitative : pour analyser en profondeur un phénomène peu connu.
- Soit quantitative : pour quantifier, mesurer un phénomène connu.

L'objet de notre recherche étant d'affirmer ou non les motivations d'une adhésion populaire lors des élections présidentielles au Cameroun, et d'en dégager les causes, le but sera d'approfondir un terrain peu connu (celui de l'électorat camerounais) et de comprendre le ressenti des camerounais qui se sont pour la première fois mobilisés autour d'élection de 2018. Pour y parvenir, la nature de notre étude sera qualitative.

Les études qualitatives ont plusieurs moyens, mais la démarche qui semble la plus appropriée à notre recherche est la réalisation des entretiens. Grâce à la rencontre de quelques acteurs ayant participé de près ou de loin à cette élection, nous avons analysé et dégagé les motivations d'un tel engouement jamais observé par le passé. Selon R. Ghiglione et B. Matalon (*Les enquêtes sociologiques, Ed. Arnaud Colin, Coll.U, 4^e édition, 1985, p301*), l'entretien est une méthode de collecte qui vise à recueillir les matériaux tels que l'information, les ressentis, sentiments, récits, témoignages... dans l'optique de les analyser. Ils ajoutent qu'il existe trois niveaux d'utilisation de l'entretien :

- **Exploratoire** : lorsque le terrain n'est pas bien connu, il permet de récolter les données en amont.
- **Principal** : l'entretien vise à approfondir des idées et thématiques et est utilisé comme méthode unique et centrale.
- **Contrôle** : c'est lorsque l'entretien sert plutôt à valider les résultats émanant d'une autre méthodologie.

Dans le cas d'espèce, nous allons utiliser l'entretien de recherche comme méthode centrale. Il convient à présent de savoir si les entretiens se feront de façon collective ou individuelle. Nous pouvons distinguer les entretiens individuels où le chercheur s'adresse de manière individuelle à petit nombre de personnes (*Fenneteau, H., entretien et questionnaire, Ed. Dunod. Les topos, 2^e*

édition, 2007, p.9) et les entretiens collectifs. Au regard de notre question de recherche, il va sans dire que l'entretien individuelle correspond le mieux pour remplir les objectifs de la recherche. Il est nécessaire de déterminer le mode de conduite de nos entretiens et le degré de directivité (*idem p.11-15*) en fonction de nos objectifs de recherche. Nous avons le choix entre les entretiens non-directifs, semi-directifs et directifs.

- **Les entretiens non-directifs** : Dans ce cas, l'interviewer adopte un rôle plus passif lors du déroulement de l'entretien, il se place en position d'écoute, ne pose pas de question précise mais définit le thème de la discussion pour permettre à l'interviewer de s'exprimer librement. L'interviewer ne peut intervenir que pour aider, en aucun cas pour orienter le discours.
- **Les entretiens directifs ou standardisés** : Il s'agit d'une liste de questions posées en fonction de la recherche à atteindre, le discours de l'interviewé étant fortement influencé. Toujours selon H.Fennetau, « *les entretiens directifs permettent d'effectuer des études de vérification et de contrôle, ils constituent un outil d'investigation efficace lorsque le chercheur vise à actualiser certaines connaissances ou à évaluer la validité des résultats obtenus avec d'autres méthodes telles que l'observation ou l'expérimentation* »
- **Les entretiens semi-directifs** : Cette technique combine à la fois la non-directivité et la directivité, l'interviewer constituant une liste de thèmes sous formes de guide d'entretien. La procédure vise à accompagner l'interviewer vers les résultats que l'on souhaite obtenir de lui, l'interviewer n'intervient que si l'interview s'éloigne du thème abordé dans le guide d'entretien. Le choix d'une méthode qui combine liberté de réponse et directivité peut faire émerger de nouvelles découvertes. « *Les méthodes d'entretien semi-directives sont souvent utilisées à titre principal pour réaliser des études qualitatives partant sur les perceptions et les attitudes. Dans ce type d'enquête, on ne cherche pas à mesurer, mais à comprendre* » (FENNETEAU, op cit). Dans le but d'obtenir de bonnes informations, nous avons choisi l'entretien semi-directif qui va permettre certainement d'obtenir les résultats souhaités. Ce choix se justifie par plusieurs raisons. D'abord parce que ce type d'entretien permet d'identifier les divergences d'avis entre les différents acteurs impliqués dans le processus électoral. Il permet aussi d'identifier de nouveaux facteurs influents sur la problématique. En fin c'est une volonté de laisser la liberté d'expression aux interviewers que nous aurons ciblés.

2.4 Construction du guide d'entretien

Le guide d'entretien va prendre la forme une série de questions élaborées sur base de la grille de KAUFMANN (*L'entretien compréhensif, Paris, 1997*) qui suggère deux méthodes, la première consiste à déterminer des thèmes de discussion et la deuxième de proposer une liste complète et concrète des questions relatives à la recherche, insérées dans les thématiques scientifiques. Cette méthode est privilégiée par l'auteur, car elle met l'accent sur l'importance de rédiger une suite logique de questions. L'objectif est de commencer l'entretien avec des questions plutôt simples pour arriver ensuite aux questions complexes. Par exemple les premières questions seront d'ordre général (âge, sexe, statut, ville, niveau scolaire...) avant de s'attaquer aux élections et à l'adhésion populaire proprement dite. À chaque étape, des questions subsidiaires seront prévues pour guider et orienter l'interview.

2.5 La prise de rendez-vous

Notre terrain de travail étant constitué du Cameroun et toute sa diaspora, nous n'avons pas pu nous rendre à Yaoundé la capitale politique, Douala la capitale économique à cause de la crise sanitaire (COVID 19). Nous avons limité notre terrain en Belgique et à travers les réseaux sociaux, où nous avons eu les avis de certains leaders politiques dont leurs opinions est capitale pour notre recherche. Dans un cas comme dans l'autre, les principales personnes à interviewer furent:

- Les électeurs : sélectionnés de façon aléatoire mais ayant participé au vote (élèves, étudiants, citoyens, cadres...)
- La société civile
- Les partis politiques dominants (un ou deux, au pouvoir comme de l'opposition)
- Les hommes de médias (classiques) et médias sociaux (influenceurs web)
- Les organes en charge des élections
- Si possible, juristes et constitutionnalistes

Dans le cadre de nos recherches, un voyage avait été prévu le 25 juin 2020 au Cameroun dans le but de rencontrer dans mesure du possible, toutes ces personnes disposées à nous apporter le maximum d'information sur la question de recherche. Certains rendez-vous avaient déjà été pris. Malheureusement, avec la crise sanitaire due au Covid19, le voyage a été annulé, néanmoins, nous avons pu réaliser notre travail avec les moyens disponibles.

Dans le chapitre précédant, nous avons fait état de la question de recherche autour de notre problématique. Nous avons dégagé quatre hypothèses que nous traiterons plus bas, ensuite nous avons présenté la méthodologie utilisée pour rechercher les informations et collecter les données. Le chapitre suivant présentera le Cameroun, son histoire et son environnement sociopolitique, la présidentielle de 2018 telle qu'elle s'est déroulée.

CHAPITRE 3 : PRESENTATION DU CONTEXTE CAMEROUNAIS ET DE LA PRESIDENTIELLE DE 2018

Section 1 Histoire du Cameroun

La république du Cameroun est un pays d'Afrique centrale, situé entre le Nigéria au nord-ouest et le Tchad au nord-est, la République centrafricaine à l'est, la République du Congo au sud-est, le Gabon et la Guinée-Equatoriale. Avant la colonisation, les habitants ne formaient qu'un groupe hétérogène et présentaient plusieurs formes d'organisations structurées autour des ethnies. Les anciens royaumes comme le royaume des Bamouns dans l'ouest, Adamaoua, Garoua dans le nord succèdent au 20^{ème} siècle, les colonisateurs allemands placèrent le Cameroun sous protectorat. À la fin de la première guerre mondiale, avec pour corolaire la création des organisations internationales, le Cameroun est placé sous tutelle de la SDN et confié à l'administration Française pour la partie orientale et Britannique pour la partie occidentale. Le Cameroun accède à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960 pour la partie française et est rejoint le 1^{er} octobre 1961 par la partie anglaise formant ainsi la République Fédérale du Cameroun qui change d'appellation le 20 mai 1972 pour devenir République Unie du Cameroun puis 1984, devient République du Cameroun. De par son caractère bilingue, le Cameroun est membre du Commonwealth, de la Francophonie et de l'Organisation de la Coopération Islamique. Le surnom a lui attribué « l'Afrique en miniature » résulte de sa diversité climatologique, minière, géographique, humaine, linguistique et culturelle.

Quand on remonte l'histoire, les premiers habitants du Cameroun furent les Pygmées (personnes de petites tailles, vivant de la chasse et de la cueillette) mais très vite, il va se développer des sociétés sédentaires d'agriculteurs-éleveurs venus du sahara. En 1472, le navigateur portugais Fernando Pô entre dans l'estuaire du Wourri dans littoral, s'extasiant de l'abondance des crevettes dans les cours d'eau, c'est ainsi qu'il baptise aussitôt « *Rio dos Camaroës* » c'est-à-dire « *la rivière des crevettes* ». Les marins anglais adoptent le nom mais gardent (Cameroons) et c'est de là qu'est tiré le nom Cameroun. À la suite des portugais, viennent les Allemands et ainsi débutent les échanges commerciaux, la traite négrière, la diffusion du christianisme et l'islam. Tous cela va profondément changer l'organisation politique antérieur.

3.1.1 Des indépendances à nos jours

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, l'UPC (Union des Populations du Cameroun) dirigé par Ruben Um Nyobe, Ernest Wandjié, Félix Moumié revendiquent l'indépendance et la réunification avant d'être interdits puis réprimés par les français. C'est l'ère des premiers mouvements nationalistes au Cameroun, ils vont porter leurs projets jusqu'à l'assemblée des Nations Unies, ils seront par la suite assassinés. Néanmoins le Cameroun accède à l'indépendance et Amadou Ahidjo est le premier président de la république jusqu'en novembre 1982, date à laquelle il démissionne et son successeur constitutionnel qui était alors son premier ministre Paul Biya, devient deuxième président de la république du Cameroun le 6 novembre 1982, poste qu'il occupe jusqu'à ce jour. En 1985 il crée son parti politique qui naît des cendres du parti de son prédécesseur, l'UNC d'Ahidjo devient le RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais). Avec son parti, il gagne les élections présidentielles de 1984, 1988 où il est le seul candidat en lice. La chute du mur de Berlin en 1989 et la pression internationale des puissances sur leurs colonies, va pousser le Cameroun à céder et d'accepter l'ouverture au multipartisme au début des années 90, cela sera effectif au cours de la présidentielle de 1992 avec une panoplie de candidats issus de l'opposition. Le leader de l'opposition de cette époque sera selon la majeure partie des Camerounais, élu président de la république mais comme originaire du Nord-ouest qui est d'expression anglaise, la France pèsera de tout son poids pour maintenir Paul Biya vainqueur. D'autres élections présidentielles seront organisées en 1997, 2004, 2011 et celle qui l'objet de notre travail, celle de 2018. En 2016, un mouvement séparatiste initie un conflit dans les deux régions anglophones du pays à savoir le Nord-ouest et le Sud-ouest, les porteurs du projet estiment que l'alliance issue de la colonisation qui visait à réunir les deux entités fédérées n'est plus à leur goût car c'est le côté francophone qui fait tout et décide de tout. Dans cette mouvance, la 3^{ème} république d'Ambazonie est créée faisant référence à la partie anglophone, elle prône la sécession, cette situation va davantage plonger le Cameroun dans une crise politique qu'elle n'a jamais connue depuis la fin des indépendances. Il est à noter que le Cameroun est la République de type présidentieliste c'est-à-dire que le pouvoir est concentré entre les mains du Président de la République reconnu par la constitution

Section 2 : Déroulement de la présidentielle du 8 octobre 2018 au Cameroun

Mardi 22 octobre 2018, tout est calme dans la capitale Yaoundé, une présence militaire assez inhabituelle est observée dans les principales artères de la ville, au palais des congrès qui surplombe la ville, le conseil constitutionnel tient son audience de proclamation des résultats de la présidentielle organisée le 7 octobre 2018. Certains candidats sont présents, d'autres ont envoyés leurs représentants, après plus de cinq heures d'horloge, d'une lecture aussi monotone qu'ennuyeuse, les résultats de chacun des 58 départements du Cameroun seront lus comme l'explique Jean Bruno Tagne dans son ouvrage (*Accordée avec Fraude : De Ahidjo à Biya, comment sortir du cycle des élections contestées, Les Editions du Schabel, 2019, p 11*). Sans surprise, Paul Biya est déclaré vainqueur, à 85 ans, il se succède lui-même pour un septième mandat à la magistrature suprême. L'annonce de cette victoire n'entraîne pas une explosion de joie comme on l'avait souvent vu, par un tweet, le président-vainqueur se félicite de sa victoire à 71, 28%. Tous les recours introduits avant la proclamation des résultats ont été rejetés, toute la classe politique émet des doutes sur la victoire de Paul Biya, les réseaux sociaux s'enflamment, la diaspora camerounaise est en ébullition, les manifestations éclatent à Londres, Washington, Bruxelles, Genève, les ambassades du Cameroun dans plusieurs pays d'Europe sont vandalisées, Hercelin Nicolas dans *La démocratie financiarisée. Les urnes à l'épreuve du marché : élection présidentielle française de 2017 et risque politique* montre à quel point, l'économie, le marchandage a pris en otage les élections même en France.

L'Administration Trump pointe du doigt de nombreuses irrégularités, la France reconnaît la victoire de Paul Biya ainsi que la majorité des pays Africains.

Arrivé en deuxième position avec 14, 23% comme le dit le conseil constitutionnel, Maurice Kamto, le candidat du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), fait diffuser le même soir de la proclamation des résultats, un document contestant les chiffres du conseil constitutionnel qui a déclaré Paul Biya vainqueur. Selon lui, il serait le vainqueur de l'élection avec 39, 74% contre 38, 47% pour Paul Biya, il dénonce par ce canal, une fraude massive et sauvage et demande de respecter les résultats des urnes. Plusieurs autres candidats de cette élection vont se prononcer. Voilà globalement comment se sont déroulés la proclamation des résultats. Qu'est-ce qui a fait la particularité de la présidentielle de 2018 ? Comment les électeurs se sont-ils comportés face au programme politique des

candidats ? Dans la suite du travail, nous allons parler de l'avant élection, de l'élection et de l'après élection.

3.2.1 Avant la présidentielle

Comme nous l'avons dit plus haut, le Cameroun est régime présidentiel, en mai 2018, les candidatures s'annoncent en cascades, on sait tous qui est candidat et certaines alliances se créent, personne ne se doute que Paul Biya sera à nouveau candidat car il se dit qu'avec le poids de l'âge et la maladie, il n'est plus apte à diriger. Curieusement, le 9 juillet, le Président de la République signe un décret pour la convocation du corps électoral pour le 7 octobre 2018, jusque-là, rien ne filtre. Tout compte fait, le 13 juillet, comme nous le montre cet article du journal le Monde⁴, C'est à travers un tweet qu'il annonce qu'il sera bel et bien candidat à la prochaine élection. Cette annonce surprend plus d'un dans la mesure où, ce n'est pas de cette manière que sa candidature est souvent annoncée même si d'aucun voit en cela, un président androïde en phase avec la jeunesse à travers les réseaux sociaux, d'autres en revanche pensent à un mépris envers ses concitoyens.

Analysons de façon brève quelques candidats surtout ceux ayant émergés au cours de cette élection. Nous présenterons dans les lignes qui suivent, 4 des 8 candidats.

3.2.1.1 *Le profil des candidats à la présidentielle*

Plusieurs candidats se sont présentés à la présidentielle de 2018, mais dans le cadre de ce travail, nous allons citer uniquement ceux qui ont marqués l'esprit des électeurs. Qui étaient-ils ?

3.2.1.2 *Paul Biya, 85 ans*

Il est né le 13 février 1933 à Mvomeka'a, il est deuxième président du Cameroun depuis 1982 après Amadou Ahidjo. Après ses études secondaires à Yaoundé, il passe successivement au Lycée Louis-le-Grand, université de la Sorbonne, à l'institut d'études politiques. Il occupe depuis 1963 de grandes fonctions dans l'administration camerounaise jusqu'à devenir premier ministre puis président de la république. Dès l'entame de sa succession en 1982, le Cameroun tombe dans une crise économique sans précédent qui va le conduire sous ajustement structurel par le FMI, le pays qui était avant cette date en voie de développement, devient pauvre et très endetté. À la suite de la désobéissance civile baptisée « villes mortes », les émeutes éclatent et c'est l'une des causes de la mise en œuvre du multipartisme. Cette ouverture démocratique permettra à plusieurs candidats de se présenter à la présidentielle de 1992 parmi lesquels John

⁴ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/07/13/cameroun-paul-biya-annonce-sa-candidature-a-l-election-presidentielle_5330917_3212.html

Fru Ndi qui selon certaines indiscretions, aurait gagné l'élection contre Paul Biya. Il change plusieurs fois la constitution pour lever le verrou sur la limitation et mandat et se représente aux de 2011 et 2018 alors la constitution ne le lui permettait plus. Un rapport international sur les biens mal acquis et les voyages luxueux à hauteurs de milliards pèse contre lui, accusé de crime contre l'humanité et génocidaire à cause de la crise de la zone anglophone et la gestion calamiteuse donc il est responsable.

3.2.1.3 Maurice Kamto 65 ans

Maurice Kamto est né le 14 février 1954 à Bafoussam, est avocat international très réputé. Titulaire d'une licence en droit public en 1980 à Yaoundé puis d'un DEA en droit à l'université de Nice, du diplôme de l'Institut International d'Administration Publique de Paris, d'un Doctorat d'Etat. Il est aussi agrégé des facultés françaises de droit. Il est professeur des universités camerounaises et étrangères, avocat au barreau de paris, ministre délégué à la justice au Cameroun entre 2004 et 2011. Sur le plan international, en dehors d'être professeur et avocat, il est président de la commission du droit international, membre du Curatorium de l'Académie de droit International de la Haye. Les camerounais lui portent une affection particulière non seulement par sa tête bien faite, mais aussi parce que grâce à lui, le différend frontalier qui opposait le Cameroun au Nigéria sur la Presqu'île de Bakassi a été réglé par le droit alors que le Nigéria était prêt à prendre les armes contre le Cameroun. Maurice Kamto fut donc Co-agent, conseil et avocat du Cameroun devant la cour Internationale de justice, il est par ailleurs avocat conseil de plusieurs Etats (Niger, Burkina Fasso, Quinée, Equatoriale, Benin, Guinée Konakry etc. Il est emprisonné avec d'autres leaders de son parti le MRC pour avoir contesté la victoire de Paul Biya, libéré après neuf mois avec l'intervention d'Emmanuel Macron. Officiellement classé 2^{ème} avec un pourcentage de 14%, il continu de maintenir que c'est lui le vainqueur de l'élection.

3.2.1.4 Akéré Muna 67 ans

Avocat et homme politique, candidat à la présidentielle de 2018 par le canal du mouvement NOW, il décide de se retirer à la dernière minute au profit de Maurice Kamto. Né le 18 août 1952, fils d'un ancien premier ministre et président de l'assemblée nationale, son père fut l'un des artisans de l'unité nationale du Cameroun. Akere Muna est président de l'union panafricaniste, avocat et vice-président de transparency International. Il fonde un 2000 la branche de transparency Cameroun et devient en 2005, vice-président mondiale de l'organisation internationale de lutte contre la corruption. Il est diplômé de l'école du service international (SIS) de Washington DC, obtient une licence en relations internationales en 1975

et est admis trois plus tard au barreau de Londres en Angleterre. Il est connu comme défenseur des droits de l'homme, a occupé plusieurs postes au sein de l'union africaine, conseille également des chefs d'Etats comme Paul Kagamé du Rwanda.

3.2.1.5 Cabral Libii 40 ans

Né le 29 mars 1980 à Ekoamaen dans le centre Cameroun, il est homme politique, juriste, activiste et journaliste d'ailleurs, le public le découvre sur les chaînes de télévisions et les antennes de radios, il conquiert peu à peu les auditeurs par sa capacité d'analyse des sujets tant politiques, économiques que socioculturels. Diplômé de l'université de Yaoundé 2, il fut directeur de radio et consultants dans de nombreux médias. De par sa popularité dans les médias, il lance le mouvement « 11 millions de citoyens » pour inciter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales en prélude à la présidentielle à venir, l'initiative est adoptée par une bonne partie de la jeunesse et même de la diaspora camerounaise. Il est investi par le parti « *Univers* » pour se présenter à la présidentielle de 2018, élection au cours de laquelle il est classé officiellement troisième avec un pourcentage d'environ 6%. Boudé par la jeunesse qui estime qu'il l'a trahi en pactisant avec le parti au pouvoir pour améliorer ses conditions de vie, il quitte le parti univers et crée le PCRN (Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale) qui lui permet de participer à aux législatives et municipales du 09 février 2020, il est élu député et secrétaire au bureau de l'assemblée nationale.

3.2.2 La campagne présidentielle

La campagne présidentielle débute le 24 septembre 2018, comme d'habitude, le candidat-président à tous les médias publics acquis à sa cause, les infrastructures, les fonctionnaires, le matériel bref toute l'administration se déploie pour battre campagne en lieu et place du candidat. Les autres partis politiques se préparent eux aussi dans les quatre coins du pays, campagne, d'affichage, véhicules sonorisés, les débats médiatiques et l'apport incontournable des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram...), meetings géants. Seul le parti au pouvoir avait souvent les moyens financiers pour organiser de grands meetings car financé par les fonctionnaires alors qu'un financement est prévu depuis l'institution du multipartisme en 1990. Le législateur a tenté d'instituer un cadre réglementaire sur le financement de la vie politique. Il faut reconnaître que le montant alloué aux partis politiques est insignifiant compte tenu de l'étendue du territoire à couvrir 475 000 km carré pour plus de 30 millions d'habitants. Les candidats devaient prévoir de leurs propres poches, la caution à verser pour faire valider leur candidature, les déplacements, la communication et les meetings.

- Sur le plan médiatique, le candidat président tout naturellement bénéficiait de l'office de radio et la télévision nationale (CRTV), la presse officielle (SOPECAM) et des autres médias Pro-Biya. Il ne s'est présenté à aucun débat télévisé comme à son habitude mais envoyait ses représentants, tous ministres et membres de son parti. Le temps d'antenne n'était pas respecté, le parti du président occupait les $\frac{3}{4}$ du temps des émissions politiques et de 80% des reporters et grands journalistes étaient affectés pour la réalisation des papiers et la couverture des meetings. Tous les panneaux publicitaires de grandes envergures dans toutes villes du Cameroun étaient réservés pour lui⁵. Pour ce qui des meetings, toute l'administration camerounaise était mobilisée pour le compte du président candidat, matériellement, humainement, techniquement et financièrement avec des grands concerts gratuits. Le slogan habituel comme le mentionne un chercheur cité plus haut est « mangez, buvez et votez pour moi », « ventre affémé n'a point d'oreille » explique à juste titre, la distribution des boites de sardines, du pain et quelques billets de banque, pour acheter les consciences des électeurs naïfs⁶. Le seul déplacement du candidat président de son parlais vers un meeting fut celui de Maroua dans le grand nord le 29 septembre 2018 pour quelques minutes. Selon Jean-Bruno Tagne (Op cit), le grand nord représente un vivier électoral unique pour gagner une élection au Cameroun, c'est pour cette raison que Paul Biya s'y est rendu. Les gadgets ont été distribuer gratuitement avec l'effigie du président (parapluie, pagnes, préservatifs, casquettes, montres, etc. on peut retenir que le slogan phare de la campagne fut : « Paul Biya, la force de l'expérience »⁷
- Maurice Kamto et Akéré Muna : Nous associons ces deux candidats parce qu'ils ont fait une coalition à la dernière minute. On va s'appesantir sur Maurice Kamto qui d'emblée va refuser tout débat avec les représentants de Paul Biya, pour lui, il veut un débat avec le candidat et non ses représentants ex-qualité de ses fonctions de président de la république. Dans l'ouvrage « *Tu dois t'impliquer, Le récit d'une folle campagne* de Wilfried Ekanga, 2019 », ce communicant du candidat Maurice Kamto, âgé de 25 ans à peine, explique comment il a écumé les plateaux de télévisions (privées) évidemment pour défendre le projet politique de son candidat, président du MRC. Parti d'Allemagne, l'auteur explique les menaces dont il a subi surtout que beaucoup de jeunes camerounais le découvraient à travers des émissions diffusées sur les réseaux sociaux, c'est ainsi que

⁵ Photo du concert gratuit offert par Paul Biya durant la campagne présidentielle (voir annexe 1)

⁶ Photo d'un militant du parti au pouvoir avec le pain et la sardine (annexe 2)

⁷ Paul Biya, La force de l'expérience (annexe 3)

sa cote de popularité et celui de son candidat grimperont grâce à son éloquence et sa maîtrise future des sujets. Sa pertinence dans l'analyse des sujets n'était pas du goût des envoyés du candidat président, il dit avoir reçu en direct sur un plateau de télévision des menaces du genre « *Mon pauvre, j'ai pitié de toi hennin. Tu penses que tu vas changer le Cameroun ? Tu te prends pour qui même, on va te broyer dès le premier jour, tu vas comprendre* ». La particularité du MRC réside dans la considération qu'a le public de son candidat Maurice Kamto, sachant qu'il n'aura presque pas accès à la télévision nationale, pas de moyens techniques suffisants pour faire campagne partout, pas de moyens financiers pour offrir des pains sardines à tout le monde, sa stratégie fut celle de la transparence et de l'élégance en politique. Cette transparence lui a non seulement permis de conquérir le cœur de la quasi-totalité des camerounais, mais aussi ceux de la diaspora. C'est ainsi qu'une collecte de fonds jamais réalisée par le passé par un leader politique d'opposition a permis au financement de la campagne à l'hollywoodienne. Seul le parti au pouvoir a la capacité d'organiser de tels meetings. Malgré le boycott de certains sites de meetings par les autorités administratives voyant la concurrence rude de Maurice Kamto, malgré le refus de certaines autorités de placer ses affiches, ne disposant pas des ressources de l'Etat (hélicoptères, avions, etc), le MRC a misé sur les réseaux sociaux et ses meetings battaient les records⁸. Son programme politique résumé par les électeurs qui le considèrent comme le Messi du Cameroun. Ce qui est spectaculaire est que les forces de sécurité censées protéger les candidats et encadrer les meetings n'étaient pas présentes. C'est grâce à l'élan de solidarité encore une fois, jamais observé malgré couronné par les intimidations de la partie adverse que les militants et sympathisants du MRC ont spontanément joué le jeu sans débordement jusqu'au jour-j de l'élection proprement dite. Ce qui aura captivé l'attention des téléspectateurs et internautes, c'est la qualité de ses communicants, jeunes, intelligents, percutants dans les analyses. Beaucoup disent d'ailleurs que les meetings du MRC ressemblaient aux matchs de la Champion League, tellement les gens étaient scotchés que l'on croyait dans un stade de foot.

- La campagne de Cabral Liibi fut tout aussi riche que celle de Maurice Kamto, dans l'ouvrage de Jean-Bruno Tgane (op cit, p.175-198), l'auteur le présente comme le Macron à la camerounaise, d'abord par son âge car il est le seul candidat dans l'histoire de la présidentielle au Cameroun à avoir moins de 40 ans. Investi par le parti Univers à

⁸ Maurice Kamto, lancement de la campagne présidentielle Douala (Annexe 4)

la présidentielle, l'auteur dit « *Lorsqu'il entre dans la ville de Douala ce jour-là, Cabral Libii est surpris par l'immense foule qui l'attend [...] le candidat du parti Univers a fait tomber sa cravate. Il lui reste juste une chemise blanche et une veste bleu nuit. Il se saisit du micro pour enfin s'adresser à une marée humaine conquise, qui veut écouter son leader, celui qu'on appelle depuis quelques temps le : Macron Camerounais* ». Ce candidat gagne la sympathie des camerounais non seulement par sa jeunesse mais aussi parce que pendant longtemps, il a été consultant, animateur et chroniqueur sur des chaînes privées locales et internationales. Cela a pu construire une certaine image auprès des populations. Mais pour plus d'un, faire des foules c'est bien mais la transformer en vote c'est autre chose. Il n'avait vraiment pas besoin de meetings en tant que telle car son terrain de prédilection est la radio et la télévision d'ailleurs au cours de la campagne, il est invité à un face à face avec un ministre représentant du candidat président, dès l'entame du débat, il va ridiculiser tout un ministre et le présentateur, le lendemain, sa cote de popularité va monter d'un cran. Malgré le peu moyen dont il disposait, sa réputation à travers les médias a fait asseoir sa crédibilité ajoutée à son audace, l'éloquence et sa maîtrise des sujets d'intérêt national.

3.2.3 Le jour-j : dimanche 8 octobre 2018

Dans un décret signé le 9 juillet 2018, le président de la république convoque le corps électoral le dimanche 7 octobre 2018⁹. Les bureaux de vote ouvrent à 8h du matin et se ferment à 18h. À peine le vote a commencé qu'on enregistre les cas de fraudes. Le candidat Akéré Muna qui s'est associé à Maurice Kamto quelques jours avant aurait dû normalement voir ses bulletins retirés des bureaux de vote pour éviter la confusion des électeurs. Tous candidats ont voté y compris le candidat président, dans certains bureaux de vote, il manque des bulletins des candidats de l'opposition, un anonyme nous dit : « *je suis arrivé au bureau de vote vers 11 h quelques heures seulement après l'ouverture, je voulais le bulletin de Maurice Kamto, il n'y en avait pas, on m'a forcé de voter pour le RDPC, ce que j'ai refusé*¹⁰ ». Dans le même ordre d'idée, les scrutateurs des partis d'oppositions sont interdits d'accéder dans les centres de vote pour s'assurer de la conformité de l'élection. À l'intérieur comme dans la diaspora, les cas de fraudes sont enregistrés, les cas de vote multiples, ceux qui sont mêmes pas inscrits qui votent, le bourrage des urnes comme le dit si bien Jean-Bruno Tagne (Op cit) que la fraude électorale ne date pas

⁹ <https://www.prc.cm/fr/actualites/2954-decret-n-2018-391-du-09-juillet-2018-portant-convocation-du-corps-electoral-en-vue-de-l-election-du-president-de-la-republique>

¹⁰ Entretien réalisé avec un électeur qui a préféré garder l'anonymat

d'aujourd'hui, c'est historique depuis la colonisation, organisée par les colons eux-mêmes. C'est donc dans un climat de tensions et d'intimidations que les élections vont se dérouler jusqu'à 18h. Un cadre du MRC revenant du Nord du superviser les scrutateurs, reviens sur Yaoundé en après-midi et se dirige vers son bureau de vote, chose curieuse, quelqu'un d'autre à voter pour lui alors même que les bureaux de vote n'étaient pas encore fermés. C'est une preuve de fraude en plein jour comme le mentionne Boris Bertolt dans son ouvrage intitulé : « *Main Basse sur la Démocratie : Secrets d'un complot d'Etat contre Maurice Kamto, Editions M, 2019, pp.168* ». Ce qui fut marquant aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, c'est le fait que les électeurs aient de surveiller au maximum leurs votes en restant dans les centres de vote jusqu'à la fermeture pour assister au dépouillement. Ce camerounais nous explique : « *le jour du vote, je suis allé à l'Ambassade à Bruxelles vers 10h, j'ai voté normalement mais dehors il y avait un monde fou, personne ne voulait rentrer, ils attendaient le dépouillement* »¹¹

Dès 18h, c'est la fermeture des bureaux de vote et le début du dépouillement, à travers les téléphones portables, de la 2, 3, 4 G, des réseaux sociaux, le monde entier va vivre le dépouillement minutes à près minutes. Selon le code électoral camerounais, la publication des tendances est interdite, seul le conseil constitutionnel est apte à proclamer les résultats. Dans le même code, il est dit que le dépouillement est public. Ainsi donc, dans les villes, les régions, départements, centres de votes, bureaux, de votes, dans les représentations diplomatiques du Cameroun dans le monde, vers 22h, tout le monde avait une idée claire de qui a gagné les élections mais c'était loin d'être le candidat président. La compilation des résultats par bureaux de vote, des centres, départements se fait par la Commission Nationale de Recensement des Votes constitués des autorités administratives nommées par le candidat président. C'est cette commission qui est chargée de transmettre les résultats au conseil constitutionnel pour leur proclamation, c'est exactement à niveaux que ce fait le tripatouillage des procès-verbaux originaux issus des bureaux de vote contrôler par le public lors du dépouillement. Le soir de la fermeture des bureaux de vote, le ministre de l'Administration Territoriale du Cameroun fait une sortie médiatique pour exprimer sa satisfaction en termes suivants : « *Les opérations se sont déroulées globalement sur l'ensemble du territoire dans le calme, la sérénité et la transparence* »¹² Selon ELECAM (Elections Cameroon), l'organe en charge des élections, voici les premiers chiffres que l'on peut avoir sur les inscriptions et la répartition des bureaux de votes.

¹¹ Propos recueillis auprès d'un électeur via skype

¹²Paul Atanga Nji Ministre de l'Administration Territoriale le 7 octobre 2018 vers 20h

Sur le plan National	6, 6 millions d'inscrits
Sur le plan international (à l'étranger)	19 356 inscrits pour 66 bureaux de vote
Observateurs nationaux	3662 observateurs
Observateurs internationaux	432 observateurs
Nombre de bureaux de vote	24 988 dans les 360 arrondissement

Comme à son habitude, les autorités camerounaises pour accorder une crédibilité du scrutin du 7 octobre, ont fait venir de faux observateurs internationaux de Transparency International qui au soir du vote ont déclaré sur les antennes de la télévisions publique et en grande pompe, que les élections s'étaient très bien déroulées sans incidents et que c'était un exemple à suivre, beaucoup de pays devaient s'inspirer du cas du Cameroun. Sachant que cette organisation internationale n'avait pas envoyé d'observateurs comme par le passé, les camerounais sont choqués et se déchainent sur les réseaux sociaux, se transforment en enquêteurs pour établir la vérité. La branche Transparency Cameroun représenté par Charles Nguini sort de sa réserve et déclare à propos des « faux observateurs » : « *Nous n'avons pas déployé d'observateurs au Cameroun dans le cadre de la présidentielle*¹³ ». Le gouvernement camerounais voyant que la fraude organisée est connue de tous, demande au faux observateurs de dire qu'ils sont « observateurs indépendants » mais la pilule est difficile à avaler, le peuple crie au scandale.

3.2.4 L'après élection et la crise post-électorale

Comme dans tous les QG de campagne des candidats à la présidentielle, celui qui a plus marqué notre attention est celui du MRC, le système de compilation des résultats était nouveau dans un environnement où la technologie n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière, du jamais vu au Cameroun. Trois applications ont été conçu dont l'objectif était de veiller à la bonne compilation des résultats. Le principe de fonctionnement était le suivant selon Boris Bertolt (Op cit, pp 171-180) « *quand un scrutateur est sur le terrain, il saisit les résultats dans l'une des applications en introduisant les scores de chaque candidat. Quand les résultats sont enregistrés dans la base de données, ils sont directement transmis au serveur central et tout de suite on a le décompte progressif* ». Ceux qui n'avaient de smartphones communiquaient les résultats par téléphone et l'équipe des volontaires recrutés pour la circonstance se chargeait de les saisir. Un système qui a permis avant 21h de savoir que dans le centre et le littoral, le MRC était en tête

¹³ Article Jeune Afrique du 10 octobre 2018 à 19h45 par Frank Foute et Romain Gras « Présidentielle au Cameroun : Polémique autour des faux observateurs de Transparency International »

des voix devant Paul Biya. Avec le même dispositif, et la présence des militants, sympathisants, tous ceux qui aspirent au changement étaient dans les bureaux de vote pour assister et contrôler le dépouillement, c'est ainsi que selon l'auteur les mallettes d'argent ont commencé à circuler pour corrompre la presse national et international afin que ceux-ci ne relaient pas les informations selon lesquelles, Maurice Kamto serait vainqueur au soir du vote pour ce qui étaient des premières tendances sur l'ensemble du territoire. Cette situation rappelle ce que disait déjà plus haut Jean-Bruno Tagne dans « *Accordée avec Fraude : De Ahidjo à Biya, comment sortir du cycle des élections contestés* », l'auteur nous enseigne que cette pratique au Cameroun date de mathusalem entre bourrage des urnes, intimidation avec l'armée, les mallettes d'argent, les autorités administratives qui falsifient les procès-verbaux etc.

Lundi 8 octobre 2018 : connaissant les tractations qui ont cours pour détourner sa victoire, le lendemain du vote, le président du MRC donne une conférence de presse au cours de laquelle, il déclare avoir gagné haut la main l'élection devant Paul Biya, et l'appelle à organiser une passation de pouvoir dans la paix et la sérénité, voici un extrait de ces propos : « *J'ai reçu pour mission de tirer le penalty historique. Je l'ai tiré. Le but a été marqué. Je prends à témoin l'opinion nationale et internationale de l'évènement historique qui a rendu possible dans notre pays une alternance démocratique [...] J'en appelle au sens républicain des autorités administratives, des forces de défense et de maintien de l'ordre afin qu'elles accompagnent positivement ce moment solennel et historique dont le peuple camerounais nous a confié la charge collectivement et de façon mémorable* ». Quelques jours après cette déclaration, il est signé à résidence surveillée, ses faits et gestes sont contrôlés, l'attente des résultats officiels par le conseil constitutionnel est imminente, situation discuté par Gros Léa dans un article intitulé : *Les élections en situation de post-guerre civile : vers la résurgence de la guerre ou consolidation de la paix ?* (Analyse quali-quantitative comparée de huit cas en Afrique subsaharienne).

Mardi le 9 octobre 2018 : En réaction à la sortie de Maurice Kamto annonçant sa victoire, le ministre de l'administration territoriale Paul Atanga Nji mobilise la presse et donne des ultimatums à Kamto, selon lui il n'y a pas de raison qu'après une telle déclaration, que le candidat du MRC soit en encore en liberté car il a violé l'article 137 du code électoral¹⁴. Il dit

¹⁴ « Le conseil constitutionnel arrête et proclame les résultats de l'élection présidentielle dans un délais maximum de 15 jours à compter de la date de clôture du scrutin »

en des termes suivants : « *Je donne un avertissement clair à monsieur Kamto, force reste à la loi, nous sommes dans un processus qui doit être respecté scrupuleusement* ». Ainsi le jeu de pingpong se poursuit entre l'administration camerounaise à travers les médias publics et certains médias privés pro-Biya contre Kamto et d'autre part Maurice Kamto contre l'administration à travers les réseaux sociaux avec ses millions de followers à travers le monde. Sur le terrain, des marches sont organisées pour contester les résultats à venir donnant Paul Biya vainqueur.

Mardi 22 octobre 2018 : Proclamation des résultats par le conseil constitutionnel, sans surprise, Paul Biya est vainqueur pour la cinquième fois avec 71.28%¹⁵. Voici les résultats complets.

Candidats	Pourcentages
Paul Biya	71.28%
Maurice Kamto	14.23%
Cabral Libii	6.28%
Joshua Osih	3.35%
Ndam Njoya	1.73%
Garga Haman	1.56%
Ndifor Francklin	0.67%
Espoir MATOMBA	0.56%
Akeré Muna	0.35%

Après la publication des résultats par le conseil constitutionnel, Maurice Kamto lance le plan de résistance national pour contester les résultats baptisés « NON AU HOLD-UP ELCETORAL ». Il publie ses propres résultats issus de la stratégie de compilation de vote obtenu directement après le dépouillement dans les bureaux de vote, citée plus haut, voici le classement des quatre premiers dont il est le vainqueur¹⁶.

Candidats	Pourcentages
Maurice Kamto	39.47%
Paul Biya	38.47%
Cabral Libii	10.51%
Joshua Osih	5.71%

¹⁵ Tiré du site de Cameroon Tribune, Presse à capitaux publics du 22 octobre 2018 à 20h.

¹⁶ Op cit Boris Bertolt P.146

Nous sommes donc dans un Cameroun avec 2 présidents, les manifestations pour revendiquer la victoire du MRC s'enchaînent, la population sur place au Cameroun adhère mais pas vraiment car la riposte militaire est de taille. Maurice Kamto lui-même y avait longtemps pensé l'incapacité des camerounais à se mobiliser réellement, dans son ouvrage « *L'urgence de la pensée : Réflexion sur une précondition du développement en Afrique, Yaoundé, Ed Mandara, 1993, pp.209.* ». Il disait à propos que la plus grande bataille serait de vaincre la peur et les torpeurs qui s'érigent sur le chemin de la démocratie, c'est fort de cette détermination qu'il se rend Douala pour rendre visite à ses militants arrêtés le 26 janvier 2019, d'autres tirés à balles réelles, en soins intensifs dans les hôpitaux¹⁷.

Mardi 28 janvier 2019, 20h : Maurice Kamto est arrêté avec plusieurs centaines de militants, les camerounais sont abois, ceux sur place ne peuvent rien faire car l'armée est violente et tire à balles réelles. Ceux de la diaspora bénéficiant de la liberté de manifestation que confère l'occident, vont mettre plusieurs ambassades à sac (France, Allemagne, Belgique, Canada, USA...) ¹⁸, il va se créer une résistance appelée « Brigade Anti-Sardinard » comme pour dire non à l'achat et à la manipulation des consciences à travers le pain et la sardine. Cette brigade va apporter son soutien à Maurice Kamto, le reconnaissant comme président élu de la république du Cameroun et non Paul Biya. Dans toutes les ambassades saccagées, les effigies de Paul Biya seront remplacées par celles de Maurice Kamto¹⁹.

5 Juillet 2019 : Paul Biya est chassé de la suisse lors de son séjour privé par la BAS (Brigade Anti-Sardinard)²⁰ lors d'une manifestation musclée jamais vu en Suisse. Après les pourparlers avec les autorités helvétiques, la délégation camerounaise a été obligé d'écouter leur séjour pour donner raison aux manifestations qui ont troublées la tranquillité de la Suisse durant plusieurs jours. Cette humiliation du président camerounais est passé en boucle sur les chaînes internationales²¹. La diaspora lui reproche d'avoir arrêté MK et demande sa libération immédiate ainsi tous les autres prisonniers politiques, il lui est aussi demandé résoudre la crise du côté anglophone qui dure depuis 2016 et dont rien n'est fait, enfin il est demandé de remettre

¹⁷ Michèle Ndocki et Célestin Djamien Cadres du MRC tirés à balles réelles (Annexes 5)

¹⁸ <https://www.msn.com/fr-xl/afrique-centre-et-est/cameroun-actualite/cameroun-il-y-a-un-an-paul-biya-%C3%A9tait-%C2%AB-chass%C3%A9-%C2%BB-de-suisse/ar-BB16knDO?li=AAE8jiv>

¹⁹ Mise à sac de quelques ambassades du Cameroun à l'étranger (Annexe 6)

²⁰ https://www.lepoint.fr/afrique/cameroun-comment-la-suisse-a-pousse-le-president-paul-biya-vers-la-sortie-06-07-2019-2323056_3826.php#

²¹ Voir coupures de presse en annexe

la pouvoir volé MK. Les séjours de Paul Biya en Europe seront dès très agités par les manifestants²². Des memoranda seront déposés à l'Union Européenne, au Parlement Britannique, Au Parlement Américain, à l'ONU par la BAS pour attirer l'attention de la communauté internationale de ne pas être complice ce qui se passe au Cameroun. Des recommandations seront faites contre le Cameroun, mais rien n'a été respecté.

5 octobre 2019 : Maurice Kamto est libéré après d'intenses négociations avec le régime de Yaoundé, selon le magazine Jeune Afrique du 6 octobre 2019. Cette information sera plus claire quelques mois plus tard lorsqu'un activiste de la BAS accoste le président français au salon de l'agriculture à Paris en février 2020. À la question de savoir s'il était au courant du génocide dans la partie anglophone du pays orchestré par Paul Biya et la crise post-électorale, Emmanuel Macron répondit ainsi : « *Vous savez mon engagement sur ce sujet, j'ai mis la pression à Paul Biya pour que d'abord qu'il traite le sujet de la zone anglophone et ses opposants. J'avais dit, je ne veux pas qu'on se voit à Lyon (Sommet Pour la paix) tant que Kamto n'est pas libéré. Il a été libéré parce qu'on a mis la pression là, la situation est en train de se redégrader, je vais appeler la semaine prochaine le président Biya et on mettra le maximum de pression [...] La France est toujours prise dans un rôle compliqué en Afrique, partout en Afrique je veux des dirigeants démocratiquement élus et là où ils ne sont pas démocratiquement élus, je travaillerais avec la société civile²³ ».*

²² <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20190704-suisse-embarrassant-sejour-president-camerounais-paul-biya>

²³ BAS face à Emmanuel Macron, Salon de l'Agriculture Paris, février 2020

Après avoir retracer tour à tour les différentes étapes de la présidentielle du 8 octobre 2018 au Cameroun au cours de laquelle plusieurs griefs ont été relevés, place à présent à l'examen chacune de nos quatre hypothèses afin de confirmer ou pas l'existence de la réelle adhésion populaire observée.

CHAPITRE 4 : EXAMEN DES HYPOTHESES

Parvenu à ce stade de notre travail, l'examen des hypothèses et l'interprétation des résultats sont des lieux de confrontation entre la partie théorique et pratique. Nous allons vérifier chacune des hypothèses formulées durant l'étude de la littérature.

H 1 : Le système électoral en vigueur au Cameroun est favorable et permet d'organiser les élections dans la transparence, c'est pour cette raison que la masse s'est mobilisée.

Dans la revue de littérature, plusieurs auteurs qui traitent des systèmes électoraux notamment en France, ont soutenu qu'un bon système électoral permet d'organiser de bonnes élections. Or dans le cas du Cameroun, il faut distinguer le code électoral d'une part et d'autre part le système c'est-à-dire la manière donc les élections sont organisées jusqu'à la proclamation des résultats. Les grands dysfonctionnements relèvent du cadre juridique et institutionnel, la loi électorale en l'état actuel ne permet pas la transparence et l'intégrité électoral, le premier indice étant l'ambiguïté sur la limitation des pouvoirs de L'Organe de la Gestion des Elections (OGE) qui sont pour la plupart, des militants du parti au pouvoir. À cela s'ajoute la non-maitrise du fichier électoral par l'ensemble des partis prenantes comme le souligne Jean-Bruno Tagne (Op Cit) dans un entretien accordé à Philippe Nanga, homme politique. Tous ces dysfonctionnements ont été relevé par les partis politiques de l'opposition pendant le contentieux électoral devant le conseil constitutionnel sans qu'aucune de leurs observations ne prospèrent. Pour ce qui du système électoral en lui-même, il est tout aussi entaché d'incongruité tout comme le code²⁴ électoral. Ce sont les fonctionnaires, membres du parti au pouvoir qui organisent tout le processus (Préfets, sous-préfets, maires, délégués du gouvernement, députés, ministres, directions généraux etc). L'opposition et la société civile n'ont pas de place dans ce système, c'est pour cette raison qu'ils détiennent tous les mécanismes de fraude. Selon article 68 de la loi électorale 2012/001 du 19 avril 2012²⁵ il est dit que deux jours après les élections s'ouvrent les travaux de la commission nationale de recensement général des votes qui se réunit pour procéder décompte des votes au regard des procès-verbaux, de dresser les erreurs et d'annuler les procès-verbaux au besoin. Or il se trouve qu'après le dépouillement public le soir du vote,

²⁴ Quelques extraits du code électoral en annexe

²⁵ Extrait des archives d'Elecam (Elections Cameroon)

la commission détient tous les leviers pour changer à sa guise les procès-verbaux et faire gagner le candidats président avant la réunion qui intervient 2 jours après.

Au regard des informations collectées, des avis des partis prenantes, des médias, et de la société civile, d'organisation internationales et des diplomates comme le sous-secrétaires d'Etat Américain en charge des affaires Africaine Tibo Naguy, le système électoral camerounais n'est pas favorable à l'organisation des élections transparentes, le peuple ne s'est donc pas mobilisé par rapport à la qualité du code électoral encore moins du système. Cette hypothèse n'est pas confirmée. En comparaison à la présidentielle de 2011, rien n'a changé au niveau du code et du système électoral. **Hypothèse non confirmée.**

H 2 : L'émergence des nouveaux leaders politiques est la raison première de la mobilisation observée.

Depuis l'avènement du multipartisme en 1990, et ce jusqu'à la présidentielle de 2011, les candidats étaient toujours les mêmes, la plupart, anciens ministres de Paul Biya. Plusieurs observateurs allaient jusqu'à dire que ces candidats étaient simplement des figurants payés pour maquiller la victoire du Président. Ces candidats n'avaient pas de parti politique, débarquaient quelques mois avant l'élection et par baguette magique montaient leurs dossiers, payaient les cautions et déposaient leurs candidatures sans programme politique. Les débats télévisés donnaient lieu à des scènes de fictions, très ridicules. Durant leurs meetings, ceux qui venaient c'était simplement pour valider le slogan « *mangez, buvez, votez-moi* » même si vous ne comprenez rien. Lors du scrutin, ces candidats étaient incapables de mobiliser un millier de militant bénévole pour assurer les scrutations dans les bureaux de vote. Seul le candidat-président à travers ses représentants essayaient comme toujours d'offrir des meetings à l'hollywoodienne. En 2018, outres les mêmes « vieux candidats » habituels, de nouveaux leaders ont fait leur apparition. La partie empirique nous a montré que les nouveaux leaders politiques peuvent avoir un capital sympathie très important, ce fut le cas au cours de la présidentielle de 2018. Deux entre eux ont été pour beaucoup dans la mobilisation observée, cette observation est généralisée et tous les tabloïdes en ont fait écho. Cabral Libii le plus jeune de la présidentielle dans toute l'histoire du Cameroun a marqué la jeunesse, le Macron camerounais a su construire sa personnalité et à se faire aimer à travers sa poigne, sa pertinence et rigueur dans l'analyse et la maîtrise des sujets à travers les médias. Maurice Kamto celui grâce à qui la crise poste électorale plane encore sur la Cameroun. Son parcours n'est plus a

démonstré, lorsqu'il démissionne comme ministre en 2011, il refuse de présenter à la présidentielle de la même année mais prépare malicieusement l'échéance de 2018. Il est seul candidat à avoir fait le tour du Cameroun plusieurs fois pour proposer son offre politique, il a fait de même en Europe et en Amérique pour rencontrer la Diaspora. Sa notoriété, sa finesse, son intégrité et son intelligence lui ont permis d'arracher la confiance de la quasi-totalité des camerounais y compris les cadres du parti au pouvoir. On n'avait jamais vu au Cameroun un candidat avec autant de qualité. C'est d'ailleurs le constat qu'a fait Cyrille Kemmegne dans son ouvrage intitulé : Maurice Kamto, « *un destin présidentiel* » (*Op cit*), l'auteur retrace les qualités humaines et professionnelles qui font de lui le président qu'il faut pour soigner le mal Cameroun. Plusieurs organisations internationales et autres institutions étrangères et les camerounais dans leur majorité pensent que pour que la crise au Nord-ouest et sud-ouest du Cameroun qui dure depuis 4 ans cesse, Maurice Kamto est le président qu'il faut pour établir les négociations. C'est par son expertise d'avocat international que le Cameroun a échappé au plus grave conflit frontalier avec son voisin le Nigéria.

Rendu à niveau, au regard des informations disponibles, nous pouvons dire sans risque de nous tromper qu'en 2018, les nouveaux leaders politiques ont redonné une envie, une éducation, une culture politique, un esprit critique aux camerounais ce qui ne fut pas le cas en 2011. **Cette hypothèse est validée dans son entièreté.**

H 3 :Le développement des médias sociaux au cours des dernières années a permis aux camerounais de contrôler de bout en bout le processus électoral.

Par rapport à 2011, le développement des médias et des réseaux sociaux en particulier a connu une vitesse vertigineuse au cours de ces dernières années. Comme nous l'a dit Tahar Ouchiha dans son article scientifique sur le rôle des médias sociaux dans le boycottage des élections en Tunisie cité plus haut, l'auteur nous explique la vitesse et l'importance des réseaux sociaux dans une élection. Ce fut le cas au cours de la présidentielle de 2018, d'abord avant l'élection, les étapes de dépôt de candidatures et le paiement de la caution etc. Toutes les manœuvres orchestrées par le pouvoir en place pour intimider ou menacer l'opposition étaient systématiquement diffusées sur les réseaux sociaux à l'attention de la communauté internationale.

Le refus par les autorités de signer certains documents des candidats de l'opposition, l'inertie, les lenteurs administratives fait expressément pour pousser les candidats à passer la date limite étaient diffuser sur les réseaux sociaux poussant les autorités à réagir positivement sans quoi l'image du pays était écornée. Pendant la campagne, l'usage des réseaux sociaux était de taille, d'ailleurs Maurice Kamto étant boycotter dans les médias publics et ceux pro-Biya, ne s'est servi que des réseaux sociaux et à conserver cette stratégie pour toutes ses communications jusqu'à ce jour. Tous ses meetings étaient diffusés sur les réseaux sociaux de même que pour Cabral Libii. Mais le point culminant fut le jour du vote au cours duquel non seulement les électeurs sont allés au vote mais ont décidé de rester dans les centres de vote pour contrôler le déroulement du processus et diffuser sur les plates formes toutes sortes d'indices de fraudes. Pour exemples, lorsqu'un les scrutateurs d'un candidat étaient mis hors du bureau de vote par les autorités, immédiatement les réseaux sociaux en faisaient écho. Au soir du scrutin, par ces mêmes moyens, le monde a pu assister au dépouillement dans la plupart des bureaux de vote des grandes villes, malgré le délestage pour empêcher prises de vues et la coupure d'internet comme c'est le cas dans beaucoup de pays d'Afrique, les réseaux sociaux ont permis de mettre à nu toutes manœuvres de fraudes, de bourrage des urnes, des intimidations, des arrestations, du trafic des procès-verbaux jusqu'au contentieux post-électoral devant le conseil constitutionnel. **In fine, cette hypothèse est confirmée en partie** car malgré la vigilance des électeurs et certains candidats de l'opposition à travers leurs stratégies, tous ces efforts ont été de nuls effets car après le dépouillement public, les autorités administratives ont la latitude de changer à leur guise les procès-verbaux. La loi électorale permet à chaque représentant de parti d'avoir un exemplaire de procès-verbal signé immédiatement après le dépouillement, la même loi dit que seuls les Procès-verbaux fournis par l'organe en charge des élections font foi. Autrement dit, le conseil constitutionnel ne tient compte que les procès-verbaux transmis par Elecama et l'opposition n'a pas la possibilité de comparer avec ceux reçu immédiatement après le dépouillement pour s'assurer de leur authenticité.

Au cours du contentieux post-électoral qui précédait la publication des résultats, le MRC ne se reconnaissait pas dans 32 PV présenté au Conseil constitutionnel par Elecama qui attribuaient à Paul Biya plus d'un million de voix fictives et incontestablement faisait de lui le président. Ces 32 PV n'ont jamais été signé ni par le MRC encore moins par les autres partis de l'opposition et la loi électorale précise que les résultats publiés par le conseil constitutionnel ne font l'objet d'aucun recours, c'est d'ailleurs ce qu'explique Boris Bertolt dans son ouvrage intitulé « *Main Basse sur la démocratie : secrets de complot d'Etat contre Maurice Kamto (op cit)* ».

H 4 : Le printemps arabe et les mouvements ayant conduits à la chute de Blaise Compaoré au Burkina en 2014 sont des facteurs d'espoir au changement.

Les mouvements révolutionnaires dans le Maghreb et en Afrique de l'ouest a été à la base de la mobilisation observée au cours de la présidentielle de 2018 mais bien plus à favoriser en 2016 les revendications de la population anglophone qui crient à la marginalisation depuis le lendemain des indépendances. Cette détermination des populations issues de la zone anglophone à en découdre avec le régime de Paul Biya à booster les francophones à plus d'engagement pour la libération du Cameroun. D'un côté on avait les anglophones qui avaient créé un nouvel Etat appelé Ambazonie et de l'autre côté les francophones qui veulent aussi une indépendance politique marquée par l'alternance. Ces deux situations montrent bien que les mobiles viennent du printemps arabe qui a marché dans certains cas. Depuis l'arrestation de Maurice Kamto, l'utilisation des armes à balles réelles sur les manifestants qui rejetaient la victoire de Paul Biya, la manipulation des ethnies les uns contre les autres comme ce fut le cas au Rwanda, un mouvement révolutionnaire est appelé Brigade Anti Sardinard (BAS), très violente qui a décidé d'en découdre avec celui qu'il considère comme dictateur. Depuis lors, Paul Biya est traqué du moment où il sort du Cameroun pour l'Europe comme à son habitude, ce fut le cas avec la Suisse qui a interdit tout séjour sur son territoire à monsieur Biya de peur de voir son pays envahi par les camerounais mécontents. **Cette hypothèse est totalement validée.**

CONCLUSION GENERALE

Au cours de notre travail, nous avons développé les notions de comportement électoral, les systèmes électoraux, les motivations de vote, adhésion populaire, nous avons fait le lien entre ces notions et la présidentielle de 2018 au Cameroun. Nous avons récoltés de nombreuses informations, à la fois auprès de quelques personnes ayant vécu de près cette élection, mais aussi des auteurs qui s'y sont penchés à travers leurs ouvrages et articles sans oublier la presse. Pour rappel, notre question de recherche était :

« *Quels sont les facteurs pouvant expliquer la plus forte adhésion populaire des camerounais au cours de l'élection présidentielle de 2018 par rapport à celle de 2011 ?* »

Pour y répondre, une méthode qualitative a été choisie, reposant sur une logique hypothético-déductive qui a orienté notre analyse approfondie de la littérature pour nous familiariser avec les concepts liés à la recherche. Nous avons produit quatre hypothèses de recherche qui étaient des réponses provisoires, quelques entretiens semi-directifs à travers les réseaux sociaux.

La première hypothèse était de savoir si le système électoral en vigueur au Cameroun est favorable à l'organisation d'une élection transparente. Cette hypothèse n'a pas été vérifiée car le système et le code électoral au Cameroun ne sont pas crédibles. Nous avons vu que malgré la mobilisation des camerounais dans les urnes, le régime s'est servi de son administration en faire autrement. Plusieurs auteurs ont d'ailleurs relevés des incongruités mettant en mal la démocratie au Cameroun. L'Achat des consciences à travers « *le pain et la sardine* » en échange d'une voix est une réalité dans « *djangui politique* ».

La deuxième hypothèse parlait de l'émergence des nouveaux leaders en rapport avec la mobilisation observée. Cette hypothèse a été vérifiée dans son entièreté car deux d'entre eux ont particulièrement marqué la présidentielle de 2018. C'était de nouveaux visages avec de nouvelles offres politique et des programmes attrayants.

La troisième hypothèse évoquait le rôle des réseaux sociaux, il ressort que bien que cela n'a pas servi à grande chose vu que le régime n'a pas changé, on doit néanmoins reconnaître que les réseaux sociaux ont permis de mettre à nu toute la fraude autour de l'élection. Président désigné par le conseil constitutionnel est certes légal mais pas légitime car beaucoup se reconnaissent pas en lui.

La dernière hypothèse faisait le lien entre le printemps arabe et la mobilisation des camerounais ou « *printemps camerounais* ». Il est clair que cette mobilisation est inspiré du printemps arabe mais sa mise en place n'a pas été efficace au point de faire partir Paul Biya. On retient tout de même que la peur qui autre fois habitait les camerounais s'est peu à peu dissipée. C'est pour cette raison qu'on en a pas encore fini avec agitations de crise post-électorale ajoutée à crise anglophone.

Notre travail est un recueil d'informations pertinentes sur le dérouler de la présidentielle au Cameroun, il s'est enrichi progressivement avec la disponibilité des outils d'analyse. Nous avons eu recours à une méthode qualitative pour mettre en lumière un phénomène et sommes bien conscients que ces résultats ne sont pas statistiquement. Les conclusions qui en ressortent ne peuvent donc pas être généralisées dans tous les cas. Au début, nous n'avions aucun ouvrage débordant notre recherche, même si les choses se sont améliorées par la suite, les entretiens que nous aurions réalisés sur place au Cameroun auraient significativement enrichi la portée de notre travail.

Au sortir de ce travail, nous reconnaissons que nous n'avons pas pu analyser tous les aspects de notre thématique. Nous nous sommes contentés de survoler le comportement électoral, les systèmes électoraux, les motivations de vote pour justifier l'adhésion et la mobilisation. Une nouvelle étude pourrait s'intéresser plus précisément à ces aspects. Le cas du Cameroun demande un plus grand travail d'investigation et une comparaison avec les autres démocraties africaines en termes d'analyse comparative. Bien que nous nous soyons limités à l'élection présidentielle, une autre étude pourrait envisager un approfondissement sur les autres types d'élections (législatives, régionales, municipales, sénatoriales...) ou même analyser les modes d'élections dans les organisations nationales ou internationales.

Au regard des informations récoltées, des échanges et de l'observation de la scène politique camerounaise, nous nous permettons de formuler quelques recommandations. Ces recommandations seront axées uniquement sur le code et le système électoral car c'est le cœur du problème, quel que soit la nature de la mobilisation et de l'engouement des électeurs, ils vont toujours se heurter à un système médiocre qui ne prendra jamais en compte leur voix.

- La loi électorale dit, que le conseil constitutionnel est la seule institution habilitée à proclamer les résultats alors que le dépouillement se fait le soir du vote et est public²⁶.

²⁶ Article 113 du code électoral

Personne n'a le droit de donner les tendances issues du dépouillement de peur d'être mis en prison. Pourquoi un délai si long dans monde digitalisé si ce n'est pour faire prospérer la fraude. Il est vrai que certaines régions du Cameroun sont enclavées et ne peuvent pas transférer dans les 48 heures les résultats aux autorités. Mais grâce aux prouesses technologique pourquoi perdre autant de temps alors qu'il est possible d'avoir des résultats en temps et en heure.

- La longue attente des résultats jette indubitablement un voile de suspicion sur le scrutin. 15 jours pour donner les résultats d'une élection ça fait trop alors qu'en France et dans d'autres pays, le même soir les résultats sont disponibles.
- Il est aussi important que l'on évolue vers une élection présidentielle à deux tours et pourquoi pas à bulletins unique pour réduire les possibilités de tripatouillages.
- Le calendrier électoral doit être clair et connu de tous et non être une propriété du président de la république qui décide quand il veut de convoquer le corps électoral.
- Le découpage électoral doit obéir à une certaine logique qui tient compte de la réalité démographique.
- L'organe en charge des élections doit également bien faire son travail et surtout que ses membres ne doivent pas seulement être nommés par le président de la république mais aussi par les autres partis et la société civile.
- Le code électoral doit être entièrement repenser avec la contribution de toutes les parties prenantes.
- Le financement des campagnes électorales doit être revu car trop dépendant de l'exécutif qui décide seul du moment à allouer et du timing.
- La seule recommandation que je puisse faire aux partis politiques, c'est de s'engager véritablement de manière à avoir des scrutateurs dans tous les bureaux de vote, cela n'a pas souvent le cas en dehors du MRC. Si système électorale change, les candidats ont des scrutateurs dans tous bureaux de vote, la fraude diminuera.
- Quant à la mobilisation des camerounais, elle doit être générale et spontanée, seule une vraie mobilisation générale peut faire tomber une dictature. Aucun régime dictatorial ne peut organiser une élection pour la perdre et par conséquent met en place un système et un code électoral qui lui est favorable. L'exemple du printemps Arabe est fort illustratif.

BIBLIOGRAPHIE

• Ouvrages Généraux

- 1- Diamantopoulos Thanassis, Les systèmes électoraux aux législatives et présidentielles, édition ULB, 2019.
- 2- Bernard Owen, Les systèmes électoraux et son effet sur la représentation parlementaire des partis : le cas Européen, LGDJ, 2002, Paris.
- 3- Georges Burdeau, Droit constitutionnel et institutions politiques, LGDJ, 1984.
- 4- Jean-Claude Zarka, Les systèmes électoraux, Ellipses, 1996, Paris.
- 5- Berger-Levrault, Le code électoral, 17^{ème} édition, 2007, Paris.
- 6- Emile Bruylant Les élections dans tous leurs états : Bilan, Enjeux et perspectives du droit électoral, Bruylant-Bruxelles, 2001.
- 7- Kaufmann, (L'entretien compréhensif, Paris, 1997)
- 8- Nicolas Condorcet, Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des suffrages Paris, 1785.
- 9- Gilles Gaston Granger, La mathématique sociale du Marquis de Condorcet, , Paris, P.U.F, 1956.
- 10- Kenneth J. Arrow, Choix collectif et préférence individuelle, Calman-Lévy, 1974.
- 11- P. Martin, Les systèmes électoraux et les modes de scrutin, Montchrestien, 3^{ème} édition, 2006.
- 12- Groupe Berger-Levrault, Le code électoral, 17^{ème} édition, Paris, 2007.
- 13- Gérard Grunberg, Explication de vote, Paris, 1989.
- 14- Robert Tremblay et Yavan Perrier, Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel, Edition de la Chenalière, Montréal, 2006.
- 15- R.Ghiglione et B.Matalon, Les enquêtes sociologiques, Arnaud Colin, Coll.U, 4^{ème} édition, 1985.
- 16- Fenneteau, H., Enquête : entretien et questionnaire, Dunod, Les Topos, 2^{ème} édition, 2007.
- 17- Jean-Bruno Tagne, Accordée avec fraude : De Ahidjo à Biya, comment sortir du cycle des élections contestées, Schabel, 2019.
- 18- Cyrille Kemmegne, Maurice Kamto : Un destin présidentiel, Les impliqués, 2019.

19- Boris Bertolt, Main basse sur la démocratie : Secrets d'un complot d'Etat contre Maurice Kamto, Edition M, 2019.

20- Wilfried Ekanga, Tu dois t'impliquer : Le récit d'une folle campagne, 2019.

21- Maurice Kamto, L'urgence de la pensée : Réflexion sur une précondition du développement en Afrique, Yaoundé, Mandara, 1993.

- **Article scientifique**

1- Désignation des gouvernants, Lexisnexis

2- Antoine Socpa dans Cahiers d'Etudes Africaines a publié un article scientifique intitulé « Les dons dans le jeu électoral au Cameroun » 1990.

3- Jean-Luc Parodi, La double consultation de mars 1992. A la recherche d'un modèle, in Le vote éclaté, département d'étude politique du Figaro et presse de la FNSP, 1992.

- **Mémoires**

1. Les élections en situation de post-guerre civile : vers la résurgence de la guerre ou consolidation de la paix ? (Analyse quali-quantitative comparée de huit cas en Afrique subsaharienne), Gros Léa

2. La démocratie financiarisée. Les urnes à l'épreuve du marché : élection présidentielle française de 2017 et risque politique, Hercelin Nicolas

3. L'élection présidentielle française d'avril-mai 2017 dans la presse quotidienne belge francophone. Analyse comparative des éditoriaux et du contenu iconographique de cinq journaux (Le soir, La Libre, L'avenir, L'Echo, La DH)

- **Cours**

1. Sarah Sepulchre, Méthode de recherche en communication, UCL, 2014-1015.

2. Benoît Rihoux, Séminaire de questions politiques, administratives et internationales.

- **Liens internet**

- www.vie-privée.fr

- www.journals.openedition.org

- www.Lefigaro.fr

- <https://journals.openedition.org/rgi/583>

- https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/07/13/cameroun-paul-biya-annonce-sa-candidature-a-l-election-presidentielle_5330917_3212.html

- <https://www.prc.cm/fr/actualites/2954-decret-n-2018-391-du-09-juillet-2018-portant-convocation-du-corps-electoral-en-vue-de-l-election-du-president-de-la-republique>
- https://www.lepoint.fr/afrique/cameroun-comment-la-suisse-a-pousse-le-president-paul-biya-vers-la-sortie-06-07-2019-2323056_3826.php#
- <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20190704-suisse-embarrassant-sejour-president-camerounais-paul-biya>
- <https://www.msn.com/fr-xl/afrique-centre-et-est/cameroun-actualite/cameroun-il-y-a-un-an-paul-biya-%C3%A9tait-%C2%AB-chass%C3%A9-%C2%BB-de-suisse/ar-BB16knDO?li=AAE8jiv>

ANNEXES

1. Photo de campagne de Paul Biya en 2011 déclinée sur les panneaux et autres supports de communication
2. Photo d'un militant du parti au pouvoir corrompu avec le pain et la sardine
3. Photo de Paul Biya avec son slogan de Campagne en 2018 : La force de l'expérience
4. Maurice Kamto, lancement de sa campagne à Douala
5. Maitre Michèl Ndoki et Celetin Djamèn, cadres du Mrc, blessés à balles réelles
6. Mise en sac de quelques ambassades à travers le monde
7. Paul Biya humilié et chassé de la Suisse
8. Calibri de la BAS face à Emmanuel Macron au salon de l'agriculture à Paris
9. Maurice Kamto accueilli en Héros en Europe et en Amérique

Annexe 1 : Photo de campagne Paul Biya présidentielle 2011



Annexe 2 : Photo d'un militant corrompu avec du pain et de la sardine



Militant du RDPC réduit à la mendicité « Djangui politique »



Mangez-Buvez-Votez pour moi en échange un pain et une boîte de sardine

Annexe 3 : Photo de campagne de Paul Biya 2018 : La force de l'expérience



Traduction anglaise ratée



Annexe 4 : Maurice Kamto en Campagne à Douala


Maurice KAMTO '18 Launching of the presidential campaign
www.mauricekamto2018.org




Maurice Kamto

Douala
saturday
22

September 2018
9AM-12 noon
Esplanade of Government Bilingual High school Bonaberi
1PM-6PM
The esplanade of College ST. Michel at Terminus Douala.

#It's_Possible_together #Ensemble_c'est_Possible

 Come out massively and cheer the warm-up of the winning penalty scorer.

YouTube    Maurice Kamto officiel

Annexe 5 : Michèl Ndoki et Celestin Djamèn cadres du MRC tirés à balles réelles à la suite des protestations des résultats.



Annexe 6 : Ambassades du Cameroun saccagées en France et en Allemagne, éfïge de Maurice Kamto installée.



**MAURICE
KAMTO**

237online.com
L'ouverture du Cameroun

Annexe 7 : Première fois en suisse, une forte mobilisation des camerounais Contraint les autorités helvétiques de demander à Paul Biya de quitter la Suisse.



Annexe 8 : Calibri Leader de la BAS interpelle Emmanuel Macron lors du salon de l'agriculture à Paris pour lui faire part du « Génocide camerounais »



Annexe 9 : Maurice Kamto accueilli en héros en Europe et aux USA après sa sortie de prison



Place de l'indépendance à Paris

